

N°7

Cahiers Pestalozzi

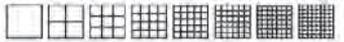


Pestalozzi & le Tessin



une édition du

CENTRE DE DOCUMENTATION
ET DE RECHERCHE



PESTALOZZI

YVERDON-LES-BAINS



Editorial	3
Avant-propos	5
Le Tessin, un « état enseignant »... parmi d'autres!	8
Guiseppe Curti : promoteur de Pestalozzi au Tessin	15
La circulation des idées de Pestalozzi de la Suisse à l'Italie en passant par le Tessin	24
De l'enseignement de la langue maternelle à la réforme de l'école primaire	26
La lente officialisation de la méthode intuitive	31
Propos conclusifs	34
Bibliographie	36
Présentation des autrices	39
Une école publique... entre bonne et mauvaise presse?	40
In Vivo ! Une visite de classe	43

Couverture :
photo de Giorgia Masoni.

1^{re} et 4^e de couverture :
Jonas Buri,
apprenti médiaticien
en 2^e année auprès
de BBZ-CFP Bienne.



Giorgia Masoni **Pestalozzi et le Tessin**

en collaboration avec
Sylviane Tinembart

Mise en forme et choix des illustrations
René Blind

Conception et impression
Sprint votre imprimeur SA
Yverdon-les-Bains



Bulletins et Cahiers du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi

- | | | | | | |
|------|---|------|--|------|---|
| 2022 | Pestalozzi : his «reception»
across the Channel | 2009 | Pestalozzi et l'Institut :
Le Babel yverdonnois | 1997 | Les 20 ans du CDRPY,
et articles de M. Soëtard
et D. Thröhler |
| 2021 | Pestalozzi Outre-Manche | 2008 | Johannes Ramsauer
et Pestalozzi | 1996 | L'album
de David Mathias Frank |
| 2020 | Mots & maux d'outre-tombe | 2007 | Isaak Iselin (1728-1782)
Ami et éditeur de Pestalozzi | 1995 | Les visiteurs célèbres
au Château d'Yverdon |
| 2019 | Pestalozzi et «ses écritures» | 2006 | Pestalozzi et le Japon | 1994 | L'école pestalozzienne
de Bergerac |
| 2018 | L'éducation contre la pauvreté? | 2005 | Rosette Niederer-Kasthofer,
son activité prof. son
engagement pédagogique | 1993 | Pestalozzi et l'Espagne |
| 2017 | Pestalozzi et le Japon :
du mythe à la raison? | 2003 | Pestalozzi et sa conception
de l'arithmétique | 1992 | Pestalozzi, citoyen français |
| 2016 | Pestalozzi
et notre monde moderne | 2002 | Les filles-mères
et la justice sociale
au XVIII ^e et XIX ^e siècles | 1991 | La rencontre de Pestalozzi
et d'Alexandre 1er à Bâle,
en 1814 |
| 2015 | Anna Pestalozzi...
née Schulthess
La femme de... | 2001 | L'enseignement
de la géographie
à l'Institut Pestalozzi d'Yverdon | 1990 | Un institut Pestalozzi à Naples,
dès 1811 |
| 2014 | Pestalozzi et Girard
Destins croisés | 2000 | Lettres de Nicolovius
au roi de Prusse, en 1809 | 1989 | La statue Pestalozzi |
| 2013 | De Pestalozzi à nos jours...
L'éducation des sourds :
de l'institutionnalisation
à l'inclusion | 1999 | Le canton de Vaud
à l'époque de Pestalozzi | 1988 | L'institut de jeunes filles
à Yverdon |
| 2012 | Corps et âme ou l'éducation
corporelle selon Rousseau
et Pestalozzi | 1998 | Pestalozzi en 1798
(quelques écrits de cette
année-là) | 1986 | Anna Pestalozzi |
| 2011 | Rousseau et Pestalozzi :
le rêve et la glèbe | | | 1985 | L'enfant et la musique |
| 2010 | Il était une «foi» Pestalozzi! | | | 1984 | Clendy et le retour à la source |

Prix CHF 5.– l'exemplaire ; CHF 10.– pour les exemplaires dès l'année 2013.

Les prix sont nets, frais d'envoi non compris. Prix en € au cours du jour.

Pour commander : voir adresse ci-dessous.

Ouvrages en vente au Centre de documentation et de recherche Pestalozzi

La liste exhaustive des ouvrages de et sur Pestalozzi pour consultation ou en vente est à la disposition de chacun auprès de :

Renseignements et commande : CP - CH-1401 Yverdon-les-Bains
Tél +41(0)244236260 - Email centre.pestalozzi@yverdon-les-bains.ch

Pour plus de détails, consulter notre site www.centrepestalozzi.ch

Les ouvrages édités chez LEP peuvent aussi être commandés en version numérisée ou papier chez LEP,

www.editionslep.ch

Editorial

Un petit voyage au-delà

ou

Le passé est toujours imprévisible



*«L'enfant n'est pas un vase qu'on remplit, mais une source qu'on laisse jaillir».
Maria Montessori (1870-1952)*

Après les «*Mots et Maux d'Outre tombe*», il y eut «*Pestalozzi Outre-Manche*», aussi aurait-il été dans l'ordre des choses que ces Cahiers N° 7 titrent «*Pestalozzi Outre-Gothard*»; a fortiori sachant que sommeille dans nos cartons un intéressant projet sur la réception de Pestalozzi en Amérique à baptiser bien évidemment «*Pestalozzi Outre-Atlantique*»! Toutefois, sans oublier que l'ennui naquit un jour de l'uniformité, il nous a paru bien plus juste vis à vis de nos compatriotes latins de citer nommément leur canton si souvent oublié dans les documents, les analyses, les réflexions de notre belle Helvétie de plus en plus trilingue: allemand, français... anglais.

Or donc que vivent «*Pestalozzi et le Tessin*»!

* Voir leur
présentation
en page 39.

Ce clin d'œil à notre italianité, nous le devons essentiellement à **Giorgia Masoni**, Tessinoise «émigrée volontaire» en notre vaudoise HEP, en collaboration avec **Sylviane Tinembart***. Leur travail, par son intérêt et sa qualité, rend superfétatoire tout long avant-propos éditorial. Trois phrases cependant pour justifier les citations en encadré sensées agrémenter – au hasard – les pages du présent *Cahiers*. Datées à mi-chemin entre aujourd'hui et les premiers débats sur les écoles publiques en Suisse, elles ont été dénichées au fil de nos lectures. Elles se veulent porteuses d'idées fortes – parfois (im)pertinentes et tranchées – d'auteurs du XX^e siècle essentiellement tessinois sur leur propre patrie. Une patrie devenue suisse à part entière en 1803 après plusieurs siècles de domination confédérée. Toute ressemblance avec l'histoire et la situation vaudoise ne nous paraît pas du tout fortuite... et remet quelque peu en question le «Y'en a point comme nous!».

Nos premiers propos quant à l'utilisation ou non de «**Outre**» nous amènent à trouver à ce mot un rien désuet, tour à tour préposition ou locution adverbiale, un usage digressif bien actuel dans son sens de au-delà. Imaginons en effet, en ces temps d'une institution scolaire si chahutée par de stériles débats politico-socio-technologico-économiques, rendre enfin l'école aux enseignants. Rêvons alors à une école **outre** politique, une école **outre** économie, une école **outre** sélection, une école **outre** technocratie... bref une école au-delà des idéologies et des modes, une école simplement humaniste. Pestalozzi l'espérait il y a 200 ans, Freinet la pratiquait à sa petite échelle il y a 100 ans, ne l'assujettissons pas aujourd'hui aux seules injonctions de «spécialistes» de quelques douteux horizons et aux résultats scorés de type PISA. Nos enfants et nos enseignants et nos enseignants méritent mieux que ça : l'éducation doit être affaire de tous !

En d'autres termes et à la sortie d'une époque autrement dramatique, le vaudois H. Muret Campbell l'a ainsi formulé : «*Les transformations qui se sont produites dans la société humaine font que les principes actuellement à la base de l'éducation doivent être révisés. L'éducateur, grâce à ses qualités, devrait en particulier occuper sur l'échelle sociale une place très supérieure à celle qu'il occupe actuellement. De bons éducateurs ont infiniment plus d'importance que bien des chefs dans une administration ou que des politiciens ; ils doivent constituer un corps d'élite et être considérés et traités en conséquence. Le problème de la révision des idées de l'éducation est la pierre angulaire de l'édifice que doit être un ordre nouveau. Aucun sacrifice ne sera de trop pour y faire face.*» (H. Muret-Campbell, in «*Sens moral et Temps nouveaux*», Librairie F. Roth & Cie, Lausanne 1945 ; p.124)

Malheureusement ce qui est l'affaire de tous n'est trop souvent l'affaire de personne, mais **il est enrichissant parfois de regarder en arrière et donc de ne point trop passer outre notre passé!**

René Blind

Avant-propos

La réception de Pestalozzi au Tessin au 19^e siècle

Actuellement, les pédagogies et les méthodes alternatives ont le vent en poupe dans le paysage éducatif. En s'appuyant sur ce que nous enseigne l'histoire de l'éducation il est donc légitime de se demander si leur « irruption » est réellement un phénomène nouveau, voire un effet de mode, ou si ce n'est pas plutôt le résultat d'un long processus durant lequel les pratiques pédagogiques ont été revisitées, réinvesties, régulées, modernisées et adaptées à l'aune de chaque époque et en fonction des besoins économiques, politiques, sociaux et culturels du moment. A l'heure où nous assistons à une (re)découverte des méthodes actives promues abondamment par le mouvement de l'Education nouvelle au début du 20^e siècle et celles soutenues par Maria Montessori, Adolphe Ferrière, Célestin Freinet - et quelques autres -, ne pouvons-nous pas légitimement également interroger les sources de leurs propres inspirations ?



Un petit billet de banque pour marquer la grande reconnaissance de la République italienne à Maria Montessori.

Comme le montrent certains auteurs tels que Röhrs (1994)* ou Soëtard (1994), Montessori, par exemple, s'est énormément inspirée des écrits et des expériences de Pestalozzi lorsqu'elle a élaboré et mis au point sa théorie de la perception. Elle envisageait, tout comme le pédagogue d'Yverdon, une méthode systématique permettant de soutenir le développement « global » de l'enfant. Tous deux souhaitaient dégager des « lois éternelles, inextinguibles et inaltérables qui, dans la constitution de l'homme, sont à la base de la nature dans son développement » (Pestalozzi,

2009, p. 31). Ferrière, quant à lui, n'hésitait pas montrer son admiration pour Pestalozzi (Ferrière, 1983). Il soutenait que l'Yverdonnois d'adoption était un « psychologue incomparable » (p. 9) et que ses réalisations tenaient « du prodige » (p.10). Il déclarait même que Pestalozzi avait « réalisé ou annoncé l'éducation nouvelle » (p.11). Ainsi, les pédagogues de l'Education nouvelle ont été eux-mêmes influen-

* Toutes les références en couleur renverront le lecteur à la bibliographie en pages 36, 37, 38.

cés par leurs prédécesseurs. S'inscrivant de même dans une longue lignée de pédagogues humanistes, ils ont affirmé d'une part que tous les élèves pouvaient apprendre (postulat d'éducabilité) et que d'autre part, nul ne pouvait contraindre quiconque à apprendre. Ils ont ainsi fait le pari que les enfants pouvaient s'investir librement en s'impliquant et en s'émancipant tout en apprenant des connaissances. Aussi, leur attention s'est portée aux besoins et aux intérêts de l'enfant, au développement de son autonomie, à celui de ses compétences individuelles et sociales, au rôle et à la posture de l'enseignant, etc.

Si la plupart des pédagogues novateurs du début du 20^e siècle ont théorisé les méthodes actives, des mises en pratique se sont essaimées à travers l'école publique. Certaines ont marqué durablement l'histoire de l'Éducation nouvelle en Suisse.

Un petit détour « Outre-Gothard »...

En effet, nous relevons en particulier l'expérience de la Tessinoise **Maria Boschetti Alberti** (1879-1951) qui est une des premières institutrices suisses à avoir introduit dans l'instruction publique les principes de l'Éducation nouvelle. Suite à un voyage effectué en Italie en 1916 chez Montessori, Maria Boschetti Alberti se questionne sur la vie des enfants et en particulier sur l'écart qui existe entre leurs expériences réelles et scolaires¹. Enseignante à Muzzano entre 1917 et 1924, elle décide de rénover ses pratiques et en expérimente de nouvelles (**Boschetti Alberti, 1951**). Dès 1925, elle enseigne à la scuola maggiore (école secondaire) d'Agno et décrit ses pratiques dans l'École sereine (**Boschetti Alberti, 1928**). A cette époque, elle entretient des échanges nourris avec Adolphe

Ferrière qui soutient sa démarche. Son école et ses expérimentations lui vaudront une grande considération de la part des pédagogues réformateurs dont Guisepe Lombardo-Radice (1879-1939) qui lui rend visite à Muzzano en 1923. Il dira même :

—
Les idées que j'avais si mal atteintes, par moi-même, et encore un peu abstraites, ici, dans cette belle école de campagne sont déjà une réalité reconfortante et riche. (Scuola ticinese, agosto-settembre, 1979, p.13)

—
Cette incursion en Suisse méridionale et dans le temps pour esquisser les échanges et transferts pédagogiques perceptibles entre Pestalozzi, homme du début du 19^e siècle et les réformateurs du début du 20^e siècle, comme Maria Boschetti Alberti attise la curiosité quant à ce qui se passe entre 1800 et 1900. Le choix d'observer un coin de notre pays, à savoir le Tessin, sous l'angle de la pédagogie est ainsi né de ce qui précède. Mais choisir de passer les Alpes, se retrouver tout au sud de la Suisse et effectuer à la fois un voyage dans le passé et dans l'école pourrait sembler particulier pour un cahier dédié à Pestalozzi car mis à part un patronyme finissant par une consonance italienne et une lointaine origine tessinoise, Pestalozzi n'aurait a priori rien à voir avec le Tessin. Or, comme nous l'avons vu précédemment, autant les idées pédagogiques, que les ouvrages éducatifs ou que les savoirs scolaires voyagent à travers le temps et l'espace emmenés dans le monde par des acteurs concernés par l'éducation.

... et même au-delà

Au 19^e siècle, alors même que l'instruction publique se met en place sur le continent européen, ce n'est ni la crainte de longues heures passées brinquebalés dans des diligences, ni celle des routes de montagne ni encore les

¹ Sur cette figure voir également les études de Saltini (2004, 1999).



« Johann Heinrich Pestalozzi est né le 12 janvier 1746 à Zurich. Son lointain ancêtre, Antonio Pestalozzi (ou Pestalozza), était originaire de Chiavenna, une ville de l'Italie du Nord qui avait été acquise par la Confédération en 1512. A l'âge de seize ans, il était venu en apprentissage à Zurich, où il s'était établi comme marchand de soie et avait été reçu au nombre des bourgeois en 1576. Il avait épousé en troisièmes noces Magdalena de Muralto, elle-même protestante exilée de Locarno. Leurs descendants avaient poursuivi avec succès dans le commerce de la soie, mais il semble que la prospérité de la famille ait brusquement décliné au début du XVIII^e siècle. »

Michel Soëtard, in Johann Heinrich Pestalozzi, Lausanne, 1987, éd. R. Coeckelberghs.

affres du climat qui retiennent la soif de connaissances des pédagogues, des éducateurs et des autorités scolaires.

Le Tessin, de par sa spécificité linguistique et géographique, est parfois méconnu de l'histoire de l'éducation en Suisse romande. Or, d'une part, tout comme les autres cantons, il promeut l'instruction publique dès le début du 19^e siècle et met en œuvre progressivement son système annonçant l'avènement de la forme scolaire moderne. D'autre part, sa proximité avec les états du nord de la péninsule italienne fait de ce canton un observatoire privilégié pour mieux comprendre comment les pédagogies circulent et quelles en sont les potentielles influences.

Si Pestalozzi vivant n'a pas toujours convaincu et que sa méthode ne s'est pas généralisée, il est pourtant possible, en retissant la trame de l'histoire scolaire, à la fois de rendre visibles certaines de ses influences dans la mise en œuvre des systèmes scolaires et de l'instruction publique en Suisse, mais également celles laissées dans les méthodes préconisées à différents moments par les pédagogues qui lui ont succédé.

Aussi, le présent numéro des Cahiers adopte plusieurs focales. Tout d'abord, il a pour but de donner à voir aux lecteurs comment le Tessin a mis en œuvre la généralisation de l'instruction publique afin de mieux connaître



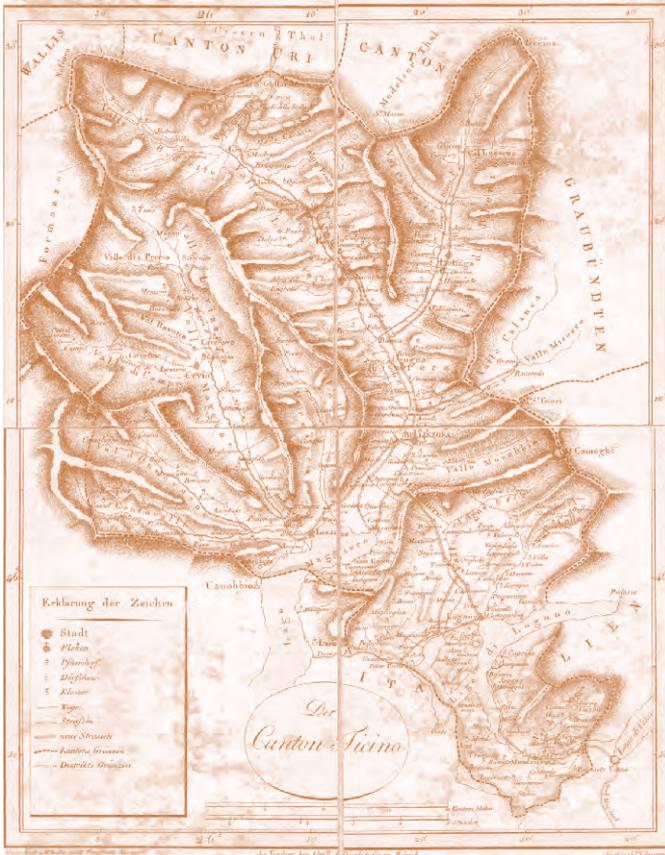
◀ Maria Boschetti Alberti (1879-1951), une pionnière de l'Éducation nouvelle en Suisse.

son contexte d'émergence, puis au travers d'une étude plus fine, son autrice, Giorgia Masoni, nous propose de faire connaissance avec certains acteurs tessinois s'étant inspirés de Pestalozzi pour proposer, promulguer voire introduire des méthodes renouvelées dans le système scolaire de ce canton italo-phonie. L'exploration des diverses sources à disposition montre ainsi que les idées de Pestalozzi ont laissé des traces dans tous les moments forts de la construction et de la mise en œuvre du système scolaire du Tessin.

Sylviane Tinembart

Le Tessin, un « état enseignant »... parmi d'autres !

Si le Tessin entre dans la Confédération en 1803 et édicte sa première loi scolaire en 1804, son système scolaire se met réellement en place dès le milieu du 19^e siècle. En effet, depuis 1848 une fois la nouvelle Constitution suisse promulguée, l'école publique est investie de nouvelles finalités alors même que celles déjà présentes sont renforcées et, en partie, orientées vers les nouveaux défis imposés par les changements politiques et économiques d'un contexte national réformé.



▲ Heinrich Keller, canton du Tessin, vers 1820, Atlas de la Suisse.

À des fins politiques et idéologiques, 1848 incite l'école tessinoise à diffuser un discours légitimant à la fois l'État fédéral et l'État cantonal, tout en reconnaissant ces nouvelles institutions politiques. Dès lors, l'école est investie d'une mission de diffusion des normes sociales et des modèles de comportement visant à forger, idéalement, les citoyens du nouvel État. De même, la formation des individus actifs au

niveau économique est désormais valorisée à l'échelle nationale renforçant ainsi des finalités économiques au sein de l'instruction publique.

La création de l'Etat fédéral influence tout d'abord la législation scolaire et, par là-même, la gestion de l'école.

Une constitution fédérale pour « dynamiser » l'école

Avec la Constitution de 1848, l'école continue de faire partie exclusivement des compétences cantonales. Chaque canton, comme le montrent les études de [Criblez \(2016\)](#), continue donc de représenter le premier espace public de discussions sur les questions scolaires. Comme l'a rappelé [Giudici \(2017\)](#), l'autonomie cantonale en matière d'instruction représente alors une prérogative fondamentale pour assurer le maintien des différences culturelles, linguistiques et confessionnelles de chaque canton. Ceci sans exclure les deux finalités prioritaires de l'école au niveau fédéral et, plus généralement, au niveau international, qui restent de garantir l'égalité de traitement entre les individus et d'assurer l'intégration de la population au sein d'un espace politique économique et culturel commun. La relation entre le fédéralisme et l'école publique semble donc favoriser la formation d'une fédération d'États enseignants ([Hofstetter, 2012](#)) qui conçoivent de manière indépendante et autonome leur système d'instruction publique. Cependant, les différentes régions linguistiques et culturelles de la Suisse sont avant tout tournées

vers leurs cultures mères respectives. Le Tessin est naturellement enclin à observer ce qui se passe dans les écoles publiques au sud de sa frontière.

Comme dit précédemment, au cours des années 1840, l'Etat tessinois intensifie ses actions en matière scolaire, allant de l'organisation de l'autorité compétente, au contrôle et à la création d'écoles, à la formation des enseignants et, enfin, à l'organisation progressive d'édition de manuels scolaires. Parallèlement aux mesures adoptées pour le développement des écoles primaires (*scuola minore*), l'État s'est engagé à créer des écoles de dessin (1840) et des écoles du degré secondaire (*scuola maggiore*) (1841) (Marcacci, 2015). Au début des années 1850, l'enseignement secondaire pour les filles est également inscrit au programme officiel suivi par un décret en 1853 qui institue des écoles secondaires pour les filles (*scuola maggiore femminile*). Cependant, comme le précise l'historienne Fornara (2015), une « première possibilité réelle » de formation et d'enseignement secondaire post-obligatoire pour les filles, ne sera offerte au niveau cantonal qu'en 1873, concurrentement à l'ouverture de la section féminine de l'École normale (*scuola magistrale*).

Malgré cette exception, il est néanmoins possible d'affirmer que grâce à la mise en place de l'école primaire et des écoles secondaires pour filles et garçons ainsi que la sécularisation du système scolaire, **le Tessin peut être considéré comme un Etat enseignant au début des années 1850.**

D'une manière générale, le dynamisme du Tessin durant la dernière moitié du 19^e siècle en matière scolaire s'inscrit dans un mouvement plus général de construction et de consolidation des systèmes d'instruction publique dans l'ensemble des cantons suisses et dans certains Etats de la pré-unification

italienne. Force est de constater que l'étude des diverses réalités scolaires suisses et internationales par la classe dirigeante tessinoise va sans nul doute favoriser le développement du système scolaire cantonal suivant les avancées de ce secteur au niveau européen.

La rédaction du premier programme pour les écoles primaires (*scuola minore*) en 1857 s'inscrit dans cette mouvance et dans ce contexte politique, économique et culturel. Avec la promulgation de ce programme est également lancé un important processus de révision de la loi scolaire d'alors qui aboutira à l'adoption d'une loi scolaire (*codice scolastico*) en 1864 et son entrée en vigueur l'année suivante. Parmi les changements les plus importants apportés par cette nouvelle loi, il est à relever l'exclusion des curés et des chanoines de l'enseignement, - et donc du principe de la liberté d'enseignement -, l'augmentation des tâches des inspecteurs et des municipalités, la généralisation des écoles de filles, l'ouverture d'écoles de redoublement (*Bullettino ufficiale della Repubblica e cantone del Ticino [ci-après BO], 10.12.1864*). Les années 1860 représentent la dernière décennie où la majorité libérale-radical est au gouvernement. L'analyse de la politique scolaire de cette dernière révèle comment le gouvernement approuve certains manuels scolaires, conçoit et implante l'École normale (1873). Les procès-verbaux du Conseil de l'instruction publique et les études récentes de Mena (2015), montrent que le processus d'institution de l'École normale (*scuola magistrale*) est le résultat d'« années de discussions » impliquant plusieurs acteurs parmi lesquels, outre l'autorité compétente, il y a aussi la société *Demopedeutica* (la Société tessinoise des amis de l'éducation du peuple et d'utilité publique).



▲

 Costumes, cantons d'Uri
 et du Tessin, Suisse,
 gravure ancienne
 et à oublier
 pour les Tessinois
 trop longtemps soumis à
 leurs « maîtres » uranais !

Une nouvelle constitution fédérale pour « harmoniser » l'école

- **Entre 1872 et 1874**, le gouvernement et le peuple tessinois sont alors également confrontés aux projets successifs de réforme constitutionnelle liés à l'adoption d'une nouvelle Constitution fédérale (1874) dont les principaux objets sont la sécularisation et le renforcement du pouvoir central de l'État fédéral. Bien que ces deux projets aient été rejetés par le peuple tessinois (Ceschi, 2005 ; Criblez, 1999), la nouvelle Constitution représente aussi un tournant politique au niveau cantonal. En effet, l'article 27 de la Constitution fédérale implique une réforme de l'enseignement primaire, car il stipule que celui-ci est désormais placé sous le contrôle du pouvoir civil. Ce nouvel article constitutionnel suisse prévoit que

Les cantons prévoient une instruction primaire suffisante, qui doit exclusivement être sous la direction du pouvoir civil. Celle-ci est

obligatoire et gratuite dans les écoles publiques, les écoles publiques doivent être fréquentées par les personnes de toutes les confessions et cela sans préjudice de leur liberté de croyance et de conscience (L'Educatore della Svizzera italiana [ci-après ESI] du 15 juin 1874, p.181)

La sécularisation et la centralisation se heurtent ainsi à un domaine de compétence, celui de l'école, qui jusqu'alors était géré exclusivement au niveau cantonal. L'ingérence de la Confédération dans l'enseignement primaire, est motivée par trois raisons principales, à savoir : l'exercice des droits démocratiques par les citoyens, la mobilité interne de la population et, enfin, la question militaire (Maerki, 1947, p. 26 cité par Criblez, 1999, p. 267). Si le principe de l'enseignement obligatoire et celui de sa gratuité ne semblent pas susciter de grandes diatribes lors des débats qui animent la rédaction de la Constitution, on ne peut pas en dire autant des deux autres principes évoqués, à savoir le seul exercice du pouvoir civil en matière scolaire et l'établissement de son contrôle concernant les exigences minimales requises de l'école (Criblez, 1999, pp. 274-276). La volonté de l'État fédéral de garantir le contrôle de l'enseignement primaire public, en l'inscrivant dans la Constitution fédérale provoque ainsi un vif débat en Suisse et même au Tessin. L'analyse de la revue l'ESI de l'époque montre comment, dès 1871 et jusqu'au projet définitif de de Constitution de 1874, la question est suivie de près par ce canton transalpin. Les articles publiés révèlent à quel point les contributeurs s'appuient sur des arguments culturels et sociaux pour d'une part soutenir l'autonomie cantonale en matière scolaire et le droit de gérer l'école selon les spécificités propres à chaque canton et d'autre part, accepter le rôle subsidiaire du pouvoir central en

lui reconnaissant le droit d'agir en tant que garant du bon fonctionnement de l'enseignement primaire en Suisse. A la fin de 1871, un article déclarait

nous voudrions que l'intervention du Pouvoir central dans l'éducation primaire se limiterait à peu près à ce domaine ; c'est-à-dire la mise en place d'une surveillance générale, bénéfique et promotrice assurant à chaque enfant de la Suisse un niveau d'instruction suffisant. Mais d'autre part, nous voudrions que chaque canton ait une pleine et entière liberté d'action dans la manière de la mettre en place, selon les mœurs, les tendances, le génie, les besoins locaux ; enfin, selon les circonstances qui sont si variées et si différentes dans les divers groupes de la famille suisse. (ESI du 01.11.1871, p. 362)

La volonté de limiter l'ingérence de l'Etat fédéral dans l'enseignement primaire, atteste des finalités multiformes dont l'enseignement élémentaire est investi et, par conséquent, des besoins sociaux, économiques et culturels auxquels il doit pouvoir répondre. Ces faits brièvement rappelés sont essentiels pour comprendre les transformations qui caractérisent le système scolaire tessinois à la fin du 19^e siècle.

En effet, durant le milieu des années 1870, non seulement on assiste à une augmentation de la formation des maîtres et des institutrices tessinois, mais les autorités scolaires cantonales sont amenées à se mesurer, plus encore, à ce qui est mis en place dans les autres cantons suisses en matière d'école. La comparaison du niveau des compétences acquises dans les écoles publiques des différents cantons est accrue par l'introduction en 1875 d'un examen fédéral destiné aux recrues (Lustenberger, 1999, p. 293) les résultats tessinois sont périodiquement commentés dans les pages de l'ESI.

TESSINFLUENCÉ...

« La culture, au Tessin, n'est pas tant le fait des étudiants qui vivent deux, trois, quatre ans à Milan ou à Rome, que celui des maîtres, des avocats, des médecins, des ingénieurs qui, de retour, vivront, s'ils ont la santé, de longues décennies replantés solidement ici.

Quelle nourriture culturelle vraiment substantielle leur viendra désormais du dehors ?

Et nous ne parlons même pas de tous ceux qui ont étudié uniquement dans les universités de Suisse allemande, de la foule des Dr jur., des Dr med., des Dr rer. oec., et des Dr. rer. pol... »

Mario Agliati, *Le Tessin des Tessinois*, 1961, op. cité.

Une école au cœur des tensions et des débats politiques

La standardisation silencieuse des savoirs scolaires qui jusqu'ici avait eu lieu grâce à la circulation des personnes et des manuels scolaires, est rendue plus explicite à partir du milieu des années 1870 par le nouveau cadre réglementaire fédéral et par les mesures qui en découlent². Suite à l'adoption de la Constitution fédérale, les conservateurs obtiennent la majorité au parlement et instaurent une politique dite de « Nouvelle Orientation » (*Nuovo Indirizzo*). Cette période marque ainsi une nouvelle parenthèse politique, économique et culturelle dans le canton du Tessin qui coïncide à l'apogée des oppositions politiques et des conflits préexistants et persistants entre les différentes régions du canton du Tessin depuis l'approbation de la révision constitutionnelle cantonale en 1870. Les conservateurs tessinois ayant profité du mécontentement général suscité par le processus de révision de la Constitution fédérale remportent ainsi les élections au Grand Conseil en 1875. Cela leur permet de s'opposer à la politique gouvernementale menée jusqu'alors par les libéraux

² Sur la question de la circulation de modèles pédagogiques voir les études de Fontaine (2015) et Matasci (2021).

en introduisant le scrutin secret communal (Ghiringhelli, 2015, p. 252) et en approuvant le principe de la proportionnalité à la population résidente favorisant ainsi le nombre des députés issus des vallées et orientés vers une politique conservatrice. L'adoption de ce nouveau système lors des élections anticipées de 1877, permet ainsi aux conservateurs d'obtenir une majorité parlementaire et gouvernementale (BO du 10.05.1877).



Vincenzo Vela : « La Désolation », Parco Civico, Lugano.



- 1875 marque le début de la parenthèse politique de la «Nouvelle Orientation» qui culmine quinze ans plus tard, avec les élections de 1889. Entre 1875 et 1877, l'une des premières initiatives du nouveau parlement est de réintroduire la liberté d'enseignement;

ment sont progressivement remplacés et cette substitution s'observe dans tous les ordres d'enseignement de l'École normale à l'école primaire, ainsi que dans les diverses strates de l'administration publique (Panzera, 2015, p.258). Cette série de renvois, l'adop-



TESSINDOCILE...

« Pourtant, l'un de nos grands hommes d'état s'est exprimé ainsi : « Sous notre ciel si amène, les passions sont violentes. Passions touchant aux étoiles quand elles travaillent l'esprit des artistes qui ont porté dans le monde la gloire du nom tessinois ; passions descendant jusqu'aux abîmes quand elles fermentent dans des cœurs obscurcis par la haine partisane. »
En dépit de ces passions, ou peut-être grâce à elles, grâce aux efforts persévérants de ses fils et à la volonté de progrès des meilleurs citoyens de tous ses partis, le Tessin est devenu un canton suisse digne de confiance, de respect et d'amour. »

Enrico Celio, Le Tessin des Tessinois, in Cahier de la Renaissance vaudoise No XL, Lausanne, 1961.

celle-ci est ainsi votée en 1877 (BO du 10.05.1877). Par cette loi, la «Nouvelle Orientation» pose à nouveau la question des compétences respectives de l'Etat et de l'Eglise en matière scolaire. En effet, si les écoles primaires restent sous tutelle de l'Etat, les écoles secondaires privées, traditionnellement gérées par l'autorité ecclésiastique, acquièrent le droit de demander que leur cursus soit assimilé à celui des écoles secondaires publiques. L'introduction de la liberté d'enseignement, telle que rapportée dans les études de Panzera (2015, p. 285), favorise «la réapparition d'écoles confiées aux religieux» dans les années qui suivent. Dans un même temps, la «Nouvelle Orientation» s'occupe du cursus du lycée. Plusieurs mesures sont prises par le nouveau gouvernement, parmi lesquelles il est possible de mentionner les changements opérés au niveau du corps enseignant, «à tel point qu'il est presque entièrement renouvelé» (Mena, 2015, p.72). Les enseignants nommés par le précédent gouverne-

tion de la loi de 1877 sur la liberté d'enseignement et l'élaboration d'une nouvelle loi scolaire en 1879 qui décrète que l'«Autorité ecclésiastique veille sur l'enseignement religieux» (art. 6) ne laissent pas l'opinion publique indifférente (Mena, 2015, pp. 74-79, voir également Mena, 2010). Les opposants reprochent au mouvement de la «Nouvelle Orientation» d'introduire des lois contraires aux principes établis par la Constitution fédérale concernant l'enseignement primaire.

- **De fait, la loi et le programme de 1879** édictés par le gouvernement tessinois s'inspirent des textes législatifs et des mesures pédagogiques en vigueur dans le canton de Fribourg. Force est de constater que le gouvernement de la «Nouvelle Orientation» prend pour modèle Fribourg non seulement pour son école, mais également pour sa politique. Force est donc de constater qu'un transfert culturel s'opère entre les deux cantons qui se perçoivent à la fois au travers des moyens d'enseigne-

ment, mais également dans les textes juridiques (Masoni, 2019). Au-delà d'une similitude confessionnelle (les deux cantons sont catholiques), l'intérêt de la « Nouvelle Orientation » pour Fribourg est également dû aux événements et à l'histoire politiques du pays vécus de manière similaire dans les deux cantons. En effet, suite à la défaite du Sonderbund et à l'instauration de l'Etat fédéral en 1848, les radicaux ont également pris le pouvoir à Fribourg en supplantant les conservateurs en 1856 (Ruffieux, 1981). Aussi, le canton de Fribourg devient autant un modèle confessionnel, pédagogique que politique.

- **A la fin des années 1880**, le contexte politique tessinois est marqué d'une part par l'affaiblissement du parti conservateur, fragilisé par des conflits et contestations internes et d'autre part par la réorganisation de l'opposition libérale (Ghiringhelli, 2015, pp. 261-262). Dans ce climat de tension, les nouvelles élections de 1889 prennent « une importance extraordinaire pour les deux partis » (Ghiringhelli, 2015, p. 261) : l'obtention d'une majorité par les conservateurs conduit l'opposition libérale à demander à Berne l'annulation de la votation. Dans cette atmosphère d'effervescence politique, malgré une première intervention modératrice de la Confédération, le désaccord entre les deux partis persiste et aboutit, en septembre 1890, à un coup d'État des libéraux, dont l'intention est de renverser le gouvernement conservateur (voir également Ghiringhelli, 1988). La Confédération intervient alors promptement obligeant le Tessin à adopter un gouvernement mixte. Jusque-là majoritaire, le système politique tessinois devient mixte, puis proportionnel dès 1892. Ce bouleversement du système politique cantonal entraîne également le passage progressif du bipartisme au multipartisme ; une dynamique qui, en

plus d'inciter les politiques et le peuple à proposer et à vivre une nouvelle façon de faire de la politique, favorise la naissance de nouveaux partis (Ghiringhelli, 2015, p. 417). La naissance de l'union démocratique tessinoise (1893), du parti socialiste (1900) et du parti agraire (1920), conduit ainsi en peu de temps au passage du bipartisme au multipartisme (Saltini, 2004).

- **Entre 1892 et 1922**, les différents partis tessinois sont confrontés, de différentes manières, à la recherche d'un nouvel équilibre. Malgré la domination du parti libéral au gouvernement au début du 20^e siècle, les changements globaux conduisent cependant à la recherche de nouvelles formes de dialogue et d'interactions entre les différents partis concernés par la politique tessinoise (voir aussi Martinetti 2013).



▲
Costume de paysanne du canton du Tessin (1800-1825).
Archives staatsarchiv.sz.ch

Guiseppe Curti : promoteur de Pestalozzi au Tessin

Au sein du contexte politique et du contexte éducatif brièvement retracés se pose notre question centrale de la réception de la pensée et des idées de Pestalozzi au Tessin. Comment, le pédagogue d'Yverdon, célèbre en Suisse et ailleurs au début du 19^e siècle a-t-il été perçu et a-t-il influencé les acteurs de l'école tessinoise en construction ?

Curti, un Tessinois engagé

La (re)découverte, au Tessin, du pédagogue et de ses principes commence réellement dans la deuxième moitié des années 1860 et perdure jusqu'à la fin du 19^e siècle. Pestalozzi intéresse alors les divers acteurs impliqués dans l'éducation qu'ils soient politiciens, intellectuels ou enseignants. Au cœur de cette inclination, Giuseppe Curti peut être considéré comme un accélérateur et un promoteur de la réappropriation de la pédagogie pestalozienne.

Comme relevé dans sa nécrologie publiée dans l'ESI, Giuseppe Curti (né à Pambio-Noranco le 20.03.1811 et mort à Cureglia le 19.08.1895)³ a consacré presque entièrement son existence « à l'éducation publique et privée, autant comme enseignant, comme publiciste que comme auteur d'ouvrages scolaires et destinés au peuple » (ESI, 1895, p.268). Il débute sa carrière d'enseignant à l'institut du chanoine Lamoni à Muzzano. Suite à ces premières années, Curti décide de poursuivre son expérience professionnelle dans un collège à Zoug (1834-1837), où il exerce en tant qu'enseignant d'italien. De retour au Tessin, il devient membre de la *Société des amis de l'instruction du Peuple* (1838)⁴ et il fonde également un collège privé à Cureglia (1844); une expérience qui toutefois se termine rapidement, « pour quelles causes nous ne le savons pas



très bien » (ESI, 1895, p. 268). Or, à cette même époque, Curti s'engage dans la mise en œuvre de l'instruction publique. Député libéral-radical au Grand Conseil tessinois (1844-1846), puis Conseiller aux États (1848-1851), il fait également partie du Conseil cantonal de l'éducation dès sa fondation en 1844 et jusqu'en 1848⁵. Après cette

▲
Meunière d'Arbedo
(gravure 1800-1825).
La (re)découverte
de Pestalozzi s'est faite
« au pas de l'âne »
lentement mais sûrement!

³ Une partie de cette biographie est reprise également de Andrea Ghiringhelli : « Curti, Giuseppe », in : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 08.02.2018, traduit de l'italien. Online : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003546/2018-02-08/>, consulté le 13.07.2022.

⁴ Il sera président de cette société entre 1848-1849 et 1865-1866.

⁵ Il sera à la direction de l'instruction publique entre 1846 et 1848.

expérience politique, Curti se réoriente vers l'enseignement. En 1855, il intègre les classes du gymnase de Lugano pour y enseigner l'allemand et le français. En 1871, il se retire de l'enseignement public pour « passer sa retraite méritée entre les activités agricoles, les études pédagogiques et les traductions officielles en italien des publications fédérales » (ESI, 1895, p. 269).

Tout au long de sa carrière Curti est un vecteur de transferts culturels liés aux principes pédagogiques de Pestalozzi, qu'il avait connu lors de sa jeunesse. En effet,

Il avait eu l'occasion dans sa jeunesse de lire et de voir les principes éducatifs de Pestalozzi en action ; et convaincu de leur bonté, il se proposa de les faire connaître et pratiquer aussi dans notre canton. (ESI, 1895, p. 269)

Curti promeut et adapte la pensée pédagogique de Pestalozzi à plusieurs niveaux. En premier lieu, par le biais de la publication d'essais pédagogiques et d'ouvrages scolaires, par des interventions dans la presse et, par la mise en pratique de sa méthode dans les classes. Comme mentionné dans sa nécrologie, « ce travail de propagande » commence au cours des années 1840 avec la publication de l'ouvrage *Insegnamento reale applicato allo studio della lingua tedesca* (1842), une réflexion qui se poursuit, une vingtaine d'années plus tard, avec la parution du *Corso fondamentale pratico teorico di lingua tedesca* (1861). Néanmoins, dans ses deux publications « les idées pestalottiennes ne figuraient pas dans leur plénitude, elles y apparaissaient en guide de timide tentative » (ESI, 1895, p. 269)

Ce n'est en effet qu'à partir des années 1870, au travers de ses réflexions autour de l'enseignement de la langue maternelle ainsi que de la réforme de l'instruction publique, que Curti devient un fervent promoteur de Pestalozzi au

Tessin. Les cinq ouvrages au cœur de cette réappropriation sont les suivants : *Gramatichetta popolare con nuova ordinatura sui bisogni dell'istruzione del popolo* (1873), *Pestalozzi, notizie della sua vita e delle sue opere letterarie, de' suoi principj e della loro applicazione nella istruzione del popolo* (1876)⁶, *Insegnamento naturale della lingua, diviso in tre parti [...]. Opera istituita sui principj pestalozziani e sui conseguenti portati dalla moderna pedagogia* (1881), *La pratica del metodo intuitivo e la superiorità di questo metodo. Lettere di un pestalozziano ad un amico maestro* (1884).



TESSINQUET...

« Nous devons mettre le propriétaire tessinois en mesure de ne pas vendre. Car un grand nombre de ventes ont été conclues par nécessité : désir de vivre un peu mieux, besoin de rénover sa maison, de payer les études d'un fils, et autres raisons de ce genre. A ces nécessités,

le paysan, l'ouvrier, l'employé tessinois devraient pouvoir faire face avec le revenu de leur travail, et non pas par la vente de leurs terres, de leurs maisons, de leurs étabes. Ici encore, la solution du problème économique a donc pour corollaire un assainissement de l'équilibre ethnique. »

Elmo Patocchi, *Le Tessin des Tessinois*, 1961, op. cité.

In Vivo !

voir en pages 43 à 46

Une visite de classe selon Curti !

⁶ À noter qu'il s'agit de la deuxième édition. En l'état actuel de notre recherche, aucune trace de la première édition n'a été retrouvée.

Un « aficionados » de Pestalozzi

Afin de rendre plus concret cette réappropriation des préceptes de Pestalozzi, il est intéressant d'analyser deux des ouvrages emblématiques de la pédagogie promue par Curti et qui permettent de comprendre les principes soutenus dans ses autres publications.

Première partie

Notices biographiques et littéraires de Pestalozzi

1. Provenance. Etudes.
2. Pestalozzi dans l'Unterwald
3. Pestalozzi, Député à Paris pour l'Acte de Médiation
4. Pestalozzi et la Prusse
5. Pestalozzi et l'empereur de Russie
6. Pestalozzi en Espagne
7. Oeuvres littéraires de Pestalozzi
8. Premières productions littéraires de Pestalozzi
9. Pestalozzi arrêté
10. Ouvrages éducatifs et didactiques
11. Léonard et Gertrude
12. Autres écrits de Pestalozzi
13. Sur la législation relative à l'infanticide
14. Sur les matières politico-sociales
15. Extraits
16. Autres travaux littéraires de Pestalozzi

Deuxième partie

Notices sur les principes pestalozziens et leur application dans l'instruction élémentaire

1. Principes pestalozziens
2. Essai sur les doctrines de Pestalozzi avec ses mots
3. Les principes de Pestalozzi auprès de célèbres penseurs italiens
4. Didactique de Pestalozzi, à savoir l'application de ses principes dans l'instruction primaire
5. Exemples pratiques de la nouvelle méthode d'enseignement de la grammaire dans les écoles populaires
6. Progrès de la doctrine pestalozzienne. Conclusion.



Le premier ouvrage que Curti dédie à Pestalozzi serait né de la volonté de faire connaître le pédagogue, sa pensée éducative et de proposer des pistes concrètes pour en appliquer la méthode.

Curti se dit même encouragé dans sa démarche par « l'ignorance » qui règne au Tessin autour de cette figure pédagogique et également par la proposition d'Humbert (directeur de l'Académie de Neuchâtel) adressée au Conseil national d'introduire et de généraliser l'étude de la méthode Pestalozzi dans les programmes de toutes les Ecoles normales en Suisse (Curti, 1876, p.4).

Si la première partie de l'ouvrage de Curti est théorique et vise à retracer une bio-bibliographie de Pestalozzi, la deuxième partie peut être considérée

comme plus pratique.

Mais quels sont donc les principes de Pestalozzi soutenus par Curti ?

Dans la seconde partie, Curti construit son discours autour de l'enseignement naturel et intuitif, qui est « fondé sur les idées que l'enfant acquiert dans la nature, à savoir dans l'environnement dans lequel il a vécu et il vit » (Curti, 1876, p. 59).

Les deux points de la méthode du pédagogue d'Yverdon qui retiennent tout particulièrement l'attention de Curti sont la transmission de connais-



▲
Jeux d'enfants à Arcegno.



sance aux enfants et la mise en activité de l'enfant en suivant les rythmes et la progression dictés par son développement naturel (Curti, 1876, pp. 62-63). Curti se sert de citations tirées des œuvres de Pestalozzi pour présenter les dix principes à la base de la doctrine du grand pédagogue. Ceux-ci sont synthétisés par les fondements suivants :

1. Il faut viser le développement de la force intérieure de l'enfant ;
2. La méthode n'est pas complète si le point de départ est abstrait ;
3. Les moyens utilisés pour l'éducation et le développement doivent être simples ;
4. Il faut laisser les enfants dans la nature, il ne faut pas les soustraire de la nature ;
5. Les lois de l'instruction doivent être subordonnées aux lois de la nature humaine ;
6. Il faut revoir les objectifs de l'école, qui doit viser la formation des futurs citoyens ;
7. Il faut intégrer la nature et l'art dans l'instruction ;
8. Le droit à l'instruction est un droit pour tous ;
9. La nature doit être le fondement de l'instruction, la seule méthode valable est celle fondée sur les lois de la nature ;
10. Il faut interdire l'enseignement qui fait appel uniquement à la mémoire, l'enseignement de la langue doit être le point de départ pour l'enseignement culturel et moral.

Selon Curti, la mise en pratique de ces fondements favorise la formation globale de l'individu. Pour ce faire, tout enseignement trouver son origine dans les environnements connus de l'enfant, à savoir la famille, le lieu et le milieu dans lequel il vit. De plus, l'enfant doit être acteur et partie prenante de son

instruction, car l'expérimentation est un levier pour le motiver et l'engager dans ses apprentissages. En reprenant les principes de Pestalozzi, Curti affirme ainsi que :

«*Tout au long de la vie, pas à pas, l'enfant doit rencontrer l'opportunité spontanée de penser et d'exprimer ses pensées [...]. L'enfant s'en occupera volontiers car il s'en sent capable ; et ainsi il s'habitue spontanément à l'assiduité de penser, de parler et d'écrire avec intelligence.*» (Curti, 1876, pp. 78-81)

Dans la deuxième partie, Curti expose également la méthode qu'il a conçue à partir des principes de Pestalozzi, pour enseigner la langue maternelle. À la présentation théorique suivent des exemples pratiques. Enfin, les réflexions conclusives proposées par Curti portent sur son rôle de « passeur » de connaissances sur Pestalozzi. Le Tessinois définit ainsi son travail :

L'auteur de cet écrit n'a ici d'autre mérite que celui de l'avoir [...] cité dans ses principes et avec la simple esquisse des premières lignes, [l'auteur est] convaincu cependant qu'il doit finir et finira par former une vérité pratique même parmi nous, si le destin ne persiste pas en ennemi de la patrie et vise le vrai bien du peuple (Curti, 1876, pp. 97-98)

Curti termine son essai par une observation de la réalité éducative cantonale et des obstacles auxquels l'implémentation de cette méthode devrait éventuellement faire face :

... entre nous l'obstacle n'est pas à craindre dans la discorde des idées, mais seulement dans l'indifférence. Ceux qui s'occupent de cette question vitale sont peu nombreux, et ils doivent lutter, non contre un adver-

saire actif, mais contre la multitude passive de ceux qui ne travaillent pas. (Curti, 1876, p. 102)



Dans le second ouvrage, Curti poursuit sa réflexion théorique et pratique sur les principes de Pestalozzi et notamment sur la méthode intuitive afin de la rendre également accessible au public.

Une méthode d'enseignement de la langue destinée au public

À la fin de 1883, Curti publie de façon anonyme sur le journal *l'Ape*⁷ une série de huit lettres dédiées à la pratique de la méthode intuitive⁸. Ces lettres sont par la suite réunies et publiées, toujours de façon anonyme, dans un volume de 1884 et, au final, elles seront également reprises et éditées dans *l'ESI* en 1894, sous l'impulsion de l'enseignant Carlo Tarilli⁹. Dans ces lettres, Curti décrit pas à pas l'application de la méthode intuitive à l'enseignement de la langue italienne. Le Tessinois commence donc par exposer des réflexions générales sur la méthode pour présenter en détail la mise en œuvre de l'enseignement de la langue maternelle ainsi que les moyens nécessaires.

Dans la première lettre : en quoi consiste la méthode intuitive ? Curti définit la méthode intuitive et la légi-

⁷ *l'Ape*. Giornale pedagogico didattico imprimé à Lugano entre 1882-1885. Ces lettres sont publiées de façon anonyme sur les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10/11 de la deuxième année (1883).

⁸ Sur ces lettres et les transferts culturels en lien avec la méthode intuitive voir également les études de Sahlfeld (2018a, 2018b).

⁹ Lettres publiées sur *ESI* dès 15.06.1894 (et sur les numéros suivants).

PARTE PRIMA.

Ordinare le idee delle cose conosciute,
e su queste
esporre i propri pensieri parlando e scrivendo.

Persone.		Bestie.	Vegetabili.	Cose.
Singolare.	Plurale.			
Il padre,	i padri;	Il cane,	Il prugno,	Il monte
il fratello,	i fratelli;	il cavallo,	il nocce,	il lago,
il libraio,	i librai;	il pesce,	il fungo,	lo spago,
				lo stivale,
lo scolaro,	gli scolari;	lo scorzone,	lo spino,	lo zappone,
lo speziale,	gli speziali;			
lo zio,	gli zii;	l'uccello,	l'orzo,	l'ago,
		l'insetto,	l'aglio,	l'inverno,
l'oste,	gli osti;			
l'amico,	gli amici;	la patata,	la carta,	la carta,
		la vite,	l'acqua,	l'aria,
la madre,	le madri;	la pecora,	la muffa,	l'ora.
		la mosca,	l'erba.	
l'ava,	le ave.	l'ape.		

time en soulignant sa reconnaissance au niveau international, puisqu'elle est la méthode « la meilleure qui aurait pu être imaginée » et également la seule convenable pour acquérir « les fondements de l'instruction dans l'école populaire » (Curti, 1884, p. 1). Dans cette lettre, Curti rappelle l'importance de l'éducation progressive et naturelle qui permet à l'enfant d'acquérir une série de connaissances avant son entrée dans la scolarité. Curti affirme ainsi que de nombreux savoirs sont acquis par l'enfant à travers l'intuition.

Cent mille définitions ne vaudraient pas la peine, pas même de loin, d'imprimer dans son esprit ce trésor de connaissance et dans son âme cette vive conscience que la nature lui confère par l'intuition (Curti, 1884, p. 4).

Dans la deuxième lettre : la vieille méthode et la méthode intuitive, Curti compare la « vieille » méthode et la méthode intuitive. Il aborde en premier lieu la question de l'enseignement de la langue maternelle et donc de l'italien. Le Tessinois propose ainsi une comparaison entre les méthodes traditionnelles et l'intuitive en mobilisant l'exemple de l'enseignement de la grammaire. Il estime que les anciennes grammaires n'avaient pas pour but d'enseigner la langue et de permettre à l'élève d'exprimer sa pensée, mais elles servaient plutôt à inculquer la « métaphysique de la langue », à savoir enseigner à l'enfant les différentes parties de la langue. Il juge donc cette façon d'entrer dans le fonctionnement de la langue contreproductive et elle doit donc être remplacée afin...

...d'éduquer l'esprit car, pour enseigner la langue il est demandé que, au lieu de définitions abstraites des mots, les choses soient indiquées clairement et avec celles-ci les noms, les qualités, les actions, en exposant de façon ordonnée les idées des objets en série ou par ana-



TESSINQUIET...

« Si nous les comparons à la presse du XIX^e siècle, qui sut véritablement s'insérer dans le cours de l'histoire européenne et en comprit les exigences, les journaux actuels du Tessin peuvent paraître de prime abord ternes, prosaïques et incolores. Du reste, ils ne sont que le miroir de la vie monotone d'une petite province sans grandes ambitions, étroitement et prudemment préoccupée de son bien-être domestique, circonspecte à l'égard de tout ce qui vient de l'extérieur, une province enfin où les jeunes ont le sentiment d'étouffer. »

Pierre Tanzi, *Le Tessin des Tessinois*, 1961, op. cité.

logies selon l'ordre donné par l'œuvre merveilleuse de la Création. Ainsi veut l'enseignement intuitif et ainsi sont conçus les livres qui soutiennent cet enseignement. (Curti, 1884, pp. 6-7)

Dans de la troisième lettre : l'organisation des idées et des premiers exercices pour exposer ses pensées à travers les mots et l'écriture, Curti propose une première description de la méthode s'inspirant des principes de Pestalozzi.

A noter en passant que l'auteur de la lettre (à savoir Curti) évoque à ce propos la grammaire « écrite par le professeur Curti » (Curti, 1884, p. 9) en 1873 et, plus précisément, le guide qui l'accompagne. Concrètement, ce manuel,

en laissant de côté les abscons des vieilles grammaires, trop inadaptées et inutile pour les enfants, commence l'enseignement en ordonnant dans les tendres esprits les idées avec des exercices simples, faciles, courts, sur les cognitions déjà connues par l'enfant. (Curti, 1884, p. 9)

Cette façon de procéder est ultérieurement explicitée dans les lettres suivantes qui sont respectivement dédiées à **l'orthographe de l'article (lettre 4)**, à la **classification propre aux objets (lettres 5 et 6)**, à la **qualité des objets et des actions (lettre 7)**. La **huitième lettre**, quant à elle, propose une réflexion conclusive sur la **grammaire à proprement parler et à sa nature selon la méthode intuitive**. Dans cette lettre, Curti rappelle l'importance centrale de l'apprentissage de la langue comme pivot de toute l'éducation, étant donné que les mots sont les « moyens naturels d'exprimer la pensée » (Curti, 1884, p. 25). Curti défend et légitime encore une fois la nécessité d'apprendre la langue en suivant la méthode intuitive. Il écrit que

Les mots sont produits et participent à l'expression vivante des sentiments [de l'homme]. Ainsi doit être l'enseignement grammatical pour les enfants. Mais pour atteindre un tel objectif, il est nécessaire que cet enseignement se fasse sur de nouvelles bases ; il doit présenter à l'enfant, à chaque étape, l'occasion d'exprimer ses pensées sur des matières adaptées à sa capacité et à sa clairvoyance. (Curti, 1884, p. 25)

Un livre de lecture dans lequel se cache Pestalozzi

Un autre ouvrage de Curti mérite une observation particulière car il aide à faire connaître encore différemment Pestalozzi au Tessin.

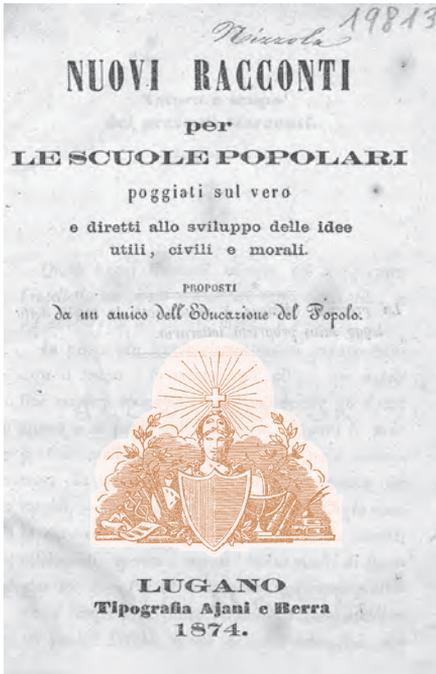


A côté des réflexions théoriques et pratiques sur l'éducation et l'enseignement de la langue notamment en lien avec les doctrines pédagogiques de Pestalozzi, Curti publie aussi un ouvrage scolaire destiné à l'enseignement de la lecture¹⁰. Les *Nuovi racconti* (1874) se situent au carrefour de deux autres ouvrages publiés par Curti, à savoir les *Racconti ticinesi* (1866) et les *Donne della Svizzera* (1876). Parmi la trilogie, seules les *Nuovi racconti* sont officiellement adoptées comme manuel dans les écoles tessinoises (**Registri governativi, 08.10.1874**).

En plus de se situer sur le plan chronologique, entre les deux autres ouvrages de cette la trilogie, les *Nuovi racconti* sont également à leur intersection en

¹⁰ A ce propos, il est important de rappeler que la production scolaire de Curti ne se limite pas à ce livre. Au cours de sa carrière il en a en effet publié plusieurs destinés à l'enseignement de diverses disciplines, notamment l'histoire et l'allemand (Masoni, 2019)

ce qui concerne le contenu. Si dans les *Racconti* les vies d'artistes et d'hommes suisses célèbres sont narrées et que dans les *Donne* une interprétation féminine sur le même thème est proposée, dans les *Nuovi racconti* ce genre de passages est accompagné d'autres textes à caractère culturel et social (voir également Cairoli 1986).



Les *Nuovi racconti* sont divisées en deux parties : la première, consacrée à la narration des événements vécus par un enseignant tessinois de l'école primaire, se compose de six nouvelles. La seconde partie compte quant à elle vingt-cinq extraits consacrés à divers sujets relatifs aux questions et aux personnalités tessinoises et suisses et, enfin, aux hommes illustres en général. Dans les deux parties, les textes rassemblés par Curti répondent globalement aux finalités qu'il attribue à la lecture et à l'école publique. Curti explique dans ses notes introductives sa volonté de proposer des histoires dont les thèmes sont en lien avec des personnages réels

ou avec les questions qui occupent le débat cantonal :

—
Ces nouveaux Racconti visent à diriger l'intellect vers la vérité, à clarifier les connaissances utiles et à éduquer au sentiment moral et civil.

Dans de plus en plus d'écoles élémentaires, le temps et l'esprit des élèves sont encore occupés par des histoires vagues et imaginaires, dont le contenu s'estompe rapidement et se perd dans la mémoire. Pourtant les conditions sociales en progrès exigent un pain substantiel que les espoirs des meilleurs mûrissent dans la jeunesse. — Ne répète-t-on pas tous les jours : Que l'école doit former de bons citoyens, utiles à la société, intelligents, industriels et moraux ? Bonnes mères de famille, etc ? — Alors pourquoi ne pas plutôt consacrer du temps et des efforts à du matériel capable de constituer un fonds ? Pourquoi, au lieu d'images vaines, ne pas offrir des sujets vrais, utiles, et également moraux, même s'ils s'avèrent moins faciles pour les tendres intelligences ?

La futilité, le vide disparaissent avec l'âge. Le véritable est un compagnon immuable à chaque étape de la vie et la base permanente de l'éducation. (Curti, 1874, pp. 3-4)

Les réflexions et les justifications exprimées par Curti dans la préface quant aux contenus et aux choix effectués dans la conception et l'élaboration de ce livre scolaire de lecture sont ainsi étroitement liées à la méthode intuitive. Avec la publication des *Nuovi racconti*, Curti envisage donc fournir aux élèves un livre capable de les accompagner dans l'apprentissage progressif de la lecture tel qu'il est préconisé dans les principes pestalozziens de l'éducation naturelle de l'enfant. Les choix effectués par Curti dans *Nuovi racconti* permettent de mettre en évidence les trois dimensions de la nature déjà présentes

dans la pensée de Pestalozzi, à savoir la nature comme symbole et modèle de la croissance et le développement de l'enfant; la nature comme lieu propice aux enseignements et apprentissages (en tant que pourvoyeuse de matériels pédagogiques riches et variés) et, au final, la nature comme objet d'enseignement et d'apprentissage permettant à l'enfant de s'ouvrir au monde. Dans la première partie, Curti exemplifie l'importance de l'éducation naturelle de l'enfant et ses bienfaits sur son développement en citant l'anecdote suivante :

Je suis né dans une maison de campagne. Mon père, ma mère, mes oncles et les autres personnes de ma maison étaient occupés par les travaux de la ferme. Aussi longtemps que j'étais petit, je pouvais courir et sauter à mon gré dans la cour et dans la prairie autour de la maison. Mes parents n'étaient pas pressés de m'envoyer à l'école, donc j'ai grandi en bonne santé et fort. Plus d'une fois, j'ai entendu des gens poser la question suivante à mon père: [...] n'envoyez-vous pas encore ce fils à l'école? Et mon père, dans le langage d'un bon fermier, répondait: je veux le laisser mûrir un peu plus, car il me semble qu'avec le corps, le cerveau mûrit aussi. Un veau attaché trop tendre à la charrette ne devient pas un plus beau bœuf. (Curti, 1874, pp. 5-7)

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, Curti recourt à la nature en tant que source d'apprentissages. A ce propos, il problématise l'importance de l'enseignement de l'agriculture en racontant le dialogue entre un maître et son élève :

*«Maître! Qu'est-ce que l'agriculture exactement?» a demandé Carletto,
«Pour quelle raison tu me poses cette question?» demande le maître.
«[...] parce que j'en entends souvent parler. J'entends dire qu'il existe des*

TESSYMPHONIQUE...

« Le charme du Tessin vient de ce contraste ou de cet accord des fluidités de l'eau, des airs, de ces tendresses de feuillage, de cette fortune éclatante et fragile de fleurs et de cette puissance de monts, de ces duretés de rocs et de toits ; de la matière en sa victorieuse robustesse et de l'immatériel en ce qu'il a de plus céleste, de plus voisin de l'esprit. ...

« L'essentiel m'échappe, et je m'efforce malgré tout de le saisir, je dirai que c'est un faible chuchotement des choses dans le silence, une certaine lumière tendre, suspendue et comme pensée en elle-même, quelque chose, enfin, de vierge et de sacré. »

Henri de Ziegler, in *Terres de Soleil*, Berne, 1957, éd. VDB.

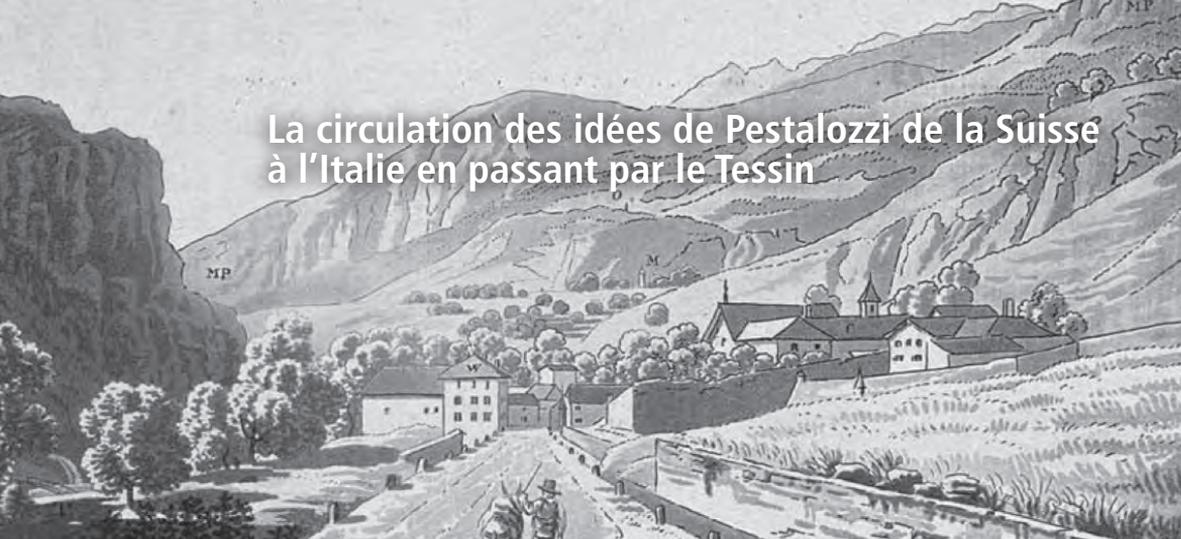
sociétés agricoles, des livres d'agriculture, des écoles d'agriculture, etc. »

«Oui (reprit le maître), et tout ce mouvement en faveur de l'agriculture est un signe des progrès de l'éducation faits dans les temps modernes. Par agriculture, on entend l'art de cultiver la terre pour en tirer le plus grand profit possible. L'agriculture est appelée la mère de tous les arts, car elle les entretient tous. D'où vient toute matière, toute richesse, si ce n'est de la terre? Aurions-nous du pain, si l'agriculteur ne fournissait pas le grain? du tissu, sans la culture du chanvre? [...]»

«Et pour avoir ces matières premières (interrompt Carletto) faut-il des livres, des écoles, de l'étude, de l'instruction?»

«Oh bien sûr!» (dit le maître). Aujourd'hui, la matière première ne suffit plus; il faut des connaissances fondées, c'est-à-dire qu'il faut connaître la raison des choses; autrement le cultivateur, occupant le même terrain et employant la même semence, le même temps, les mêmes travaux, obtient beaucoup moins que ce qu'il peut obtenir en travaillant avec un esprit instruit» (Curti, 1874, pp. 47-48)

La circulation des idées de Pestalozzi de la Suisse à l'Italie en passant par le Tessin



▲
La route du Gothard à Faido; acquatinte de H. Keller (?).

Pour conquérir l'Italie, les principes de Pestalozzi ont aussi emprunté les routes « gothardiennes » !

Image tiée de Pellegrini Manolo (2019). La nascita del cantone Ticino.

Ceto dirigente e mutamento politico.

Locarno : Armando Dadò editore.

Dans ses différents écrits Curti retrace d'une certaine façon, et d'une manière implicite, la circulation des principes de Pestalozzi en Italie. En effet, l'analyse qu'il propose des « célèbres penseurs italiens » (Curti, 1876, p.72), permet ainsi de considérer le canton du Tessin comme un observatoire privilégié des transferts culturels et pédagogiques liés au processus de mise en place de la forme scolaire moderne (Tinembart & Wagnon, 2022).

Dans son essai consacré à la figure du pédagogue d'Yverdon *Pestalozzi, notizie della sua vita e delle sue opere letterarie, de' suoi principi e della loro applicazione nella istruzione del popolo* (1876), Curti dresse aussi le portrait de certains penseurs dont les idées sont en accord avec les principes pestalozziens. Il affirme aussi que ceux-ci ne connaissent pas pour autant l'œuvre de Pestalozzi.

Ce phénomène peut s'expliquer parce ce qu'autant Pestalozzi que les penseurs italiens que Curti présente s'inspirent vraisemblablement des écrits et des principes éducatifs de Rousseau¹¹.

L'étude de la nature et de ses procédures dans le développement des facultés humaines les a conduits à des conclusions identiques sur les lois éternelles et sur les fils auxquels l'éducation doit être attachée. Et s'ils ne recherchent pas comme Pestalozzi les voies d'exécution pratique, la congruence des fondements qu'ils ont découverts reste encore une preuve lumineuse et convaincante de la justesse de ces conclusions. (Curti, 1876, 73)

Parmi les personnages présentés par Curti¹², nous retrouvons **Gian Domenico Romagnosi** (1761-1835)¹³. Notaire, enseignant et professeur universitaire, Romagnosi enseigne le droit dans plusieurs écoles du degré supérieur et à l'université. Parmi ses élèves, on peut citer Giuseppe Sacchi, Cesare Cantù et Carlo Cattaneo, des figures qui marqueront la mise en place de l'école publique en Italie et également au Tessin. Romagnosi s'intéresse à la réforme de la Constitution et publie notamment (sous une forme anonyme) *Della costituzione di una monarchia nazionale rappresentativa* (1815). Romagnosi y aborde aussi la question de l'éducation. Comme souligné dans les études de Mazzella, pour Romagnosi, « le but de l'éducation est de permettre à l'élève de développer et d'activer la faculté de penser. Pour atteindre cet objectif, il faut tenir compte du développement mental et des fonctions logiques des élèves, qui ont besoin d'être stimulés plus qu'oppressés par la transmission aride de notions à apprendre par cœur » (Mazzella, DBE en ligne). Ces mêmes principes sont ceux qui ont

¹¹ Sur l'éducation naturelle chez Rousseau nous nous permettons de renvoyer aux études récentes de Masoni et Tinembart (2021).

¹² Dans le paragraphe suivant seule une partie des personnages évoqués par Curti est présentée. Par ailleurs, il convient de noter que nous n'avons pas été en mesure d'identifier toutes les figures mentionnées par Curti.

¹³ A propos de ce personnage, voir fiche biographique proposée par E. Mazzella sur le Dictionnaire Biographique de l'Éducation en ligne (ci-après DBE).

retenu l'attention de Curti, qui propose même dans son propre ouvrage l'extrait suivant de Romagnosi :

Toute vraie connaissance doit reposer sur des faits, car rien n'existe ni ne se fait dans la nature dans un sens abstrait, mais tout existe et se fait dans un sens concret, uni, varié. (Curti, 1876, p.74)

Un autre personnage présenté est **Antonio Rosmini** (1797- 1855) (Chiosso, DBE en ligne). Cet écrivain et éducateur est ordonné prêtre en 1821. Il se dédie assez vite à l'instruction et fonde l'Istituto della carità à Domodossola en 1828. Pour Rosmini, comme expliqué dans les études de Chiosso, « l'esprit humain n'était pas une tabula rasa [...] et les enseignements devaient tenir compte des expériences antérieures et être à la mesure du développement de l'élève » dans ses écrits sur l'éducation, Rosmini énonce également « le principe de la gradation, c'est-à-dire de l'enchaînement des connaissances à partir des connaissances élémentaires. Avec la loi de gradation (destinée à connaître un succès considérable dans les décennies suivantes), il a tenté de trouver une méthode universelle pour faciliter, augmenter et soutenir les processus de scolarisation des classes populaires » (Chiosso, DBE en ligne). Le principe de progression dans les enseignements est celui qui semble avoir le plus attiré l'attention de Curti sachant qu'il inscrit dans son traité la citation suivante de Rosmini

Le premier ordre de compréhension pour un enfant est celui de connaissances simples. Quant au sujet, mieux vaut lui apprendre à bien nommer d'abord les choses qui l'entourent, puis les plus éloignées. (Curti, 1876, p. 74)

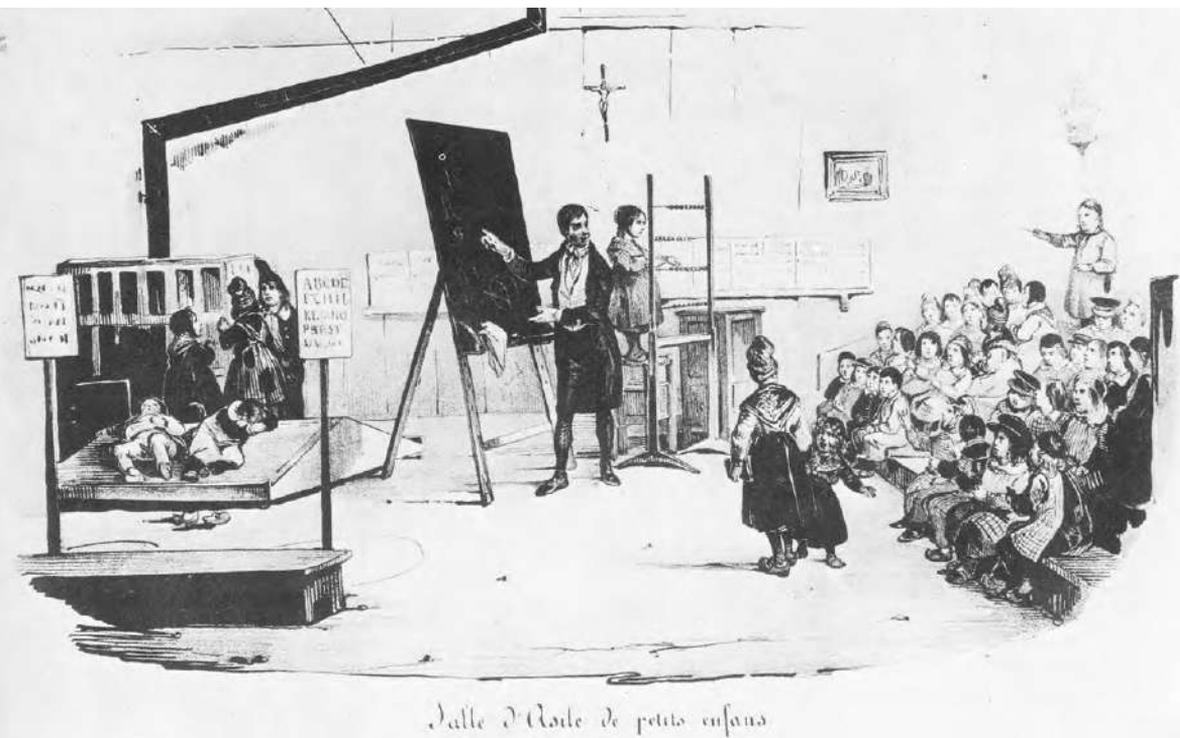
Un acteur tessinois

Parmi les « grands penseurs italiens » Curti insère également le Tessinois **Stefano Francini** (1796- 1857). Ce politicien, homme d'Etat, éducateur sera Conseiller d'Etat (1837-1845, 1847-1848) et par la suite également Conseiller fédéral (1848-1857). Francini s'engage en première ligne pour la construction du système d'instruction publique au Tessin et cela en intervenant à plusieurs niveaux en tant qu'homme politique, écrivain et enseignant. Curti décide d'évoquer celui qu'il désigne par le « père de l'éducation populaire tessinoise » afin de mettre en évidence la finesse de son analyse par rapport aux méthodes d'enseignements utilisés dans les écoles tessinoises (Curti, 1876, p. 75). Curti souligne le fait que Francini a réussi à identifier les problèmes au niveau des pratiques pédagogiques sans toutefois arriver à les évincer. Il expose cette problématique en affirmant qu'...

...il est intéressant de voir comment l'homme s'aperçoit parfois d'un mal sans trouver le moyen d'y remédier, ou comment il voit une vérité sans découvrir les moyens de la mettre en pratique. Francini, tête réfléchie et judicieuse, s'aperçut du défaut de la méthode généralement employée, il imagina qu'il fallait la remplacer par une [méthode] simple, claire et facile, qui commencerait par exercer l'intelligence. Ce serait la méthode naturelle, intuitive (Curti, 1876, p. 75)

Comme nous le constatons au travers des portraits de ces quelques personnages, les principes pédagogiques qui les caractérisent et présentés par Curti légitiment et soutiennent dans leur ensemble la méthode intuitive et ses bienfaits pour l'éducation du peuple. L'analyse proposée par Curti permet ainsi d'entrevoir comment se sont diffusés les fondements des idées pédagogiques de Pestalozzi à une échelle internationale.

De l'enseignement de la langue maternelle à la réforme de l'école primaire



Les écrits de Curti ainsi que ses interventions dans la presse pédagogique spécialisée ont le mérite d'avoir nourri le débat autour des méthodes pestalozziennes et de la possibilité de les implémenter dans les écoles du canton du Tessin. L'opportunité d'introduire cette méthode dans les écoles primaires est déjà évoquée en 1869, suite à la promulgation des nouveaux programmes pour les écoles primaires (1867) et secondaires (1866, 1869). Le professeur **Ruvioli** est l'un des premiers à se prononcer en faveur de la méthode intuitive à l'occasion d'un mémoire présenté à l'Assemblée de la société *Demopedeutica*. Il affirme :

Plutôt que de modifier le programme des écoles primaires, il vaudrait peut-être mieux introduire dans l'enseignement la méthode intuitive qui, en

bannissant un enseignement aride ou des mots mal compris, et impliquant au contraire les sens dans la culture de l'esprit, incite l'intellect à la connaissance des faits et des choses de manière plus claire et plus solide, et rend l'étude plus agréable pour l'enfant. Cette méthode, qui est celle de Frobel et de Pestalozzi, a maintenant reçu l'assentiment de toutes les nations soucieuses d'écoles, et à l'exposition universelle de Paris, dans la section didactique, au sein de laquelle l'application de ce système était celle qui avait le plus préoccupé les exposants respectifs. En fait, il y a quelques années, nous avons commencé à l'introduire, mais cela est resté à l'état d'initiative, et attend toujours un coup de main pour lui donner une forme plus solide et une vie réelle. (ESI, 15.10.1869, p.19)

Ce propos est soutenu par la rédaction de la revue l'ESI qui commence à publier une série de leçons pratiques (*esercitazioni scolastiche*) fournissant aux enseignant-e-s des exemples concrets d'application de la méthode intuitive. Quelques années plus tard, en congruence avec les différentes publications de Curti, l'attention est surtout orientée sur l'application de la méthode intuitive dans le cadre de l'enseignement de l'italien en tant que langue maternelle. Dès 1873 et jusqu'à la fin du 19^e siècle, la presse cantonale relate le débat autour de cette question dans ses colonnes. Au départ, la réflexion et les discussions portent sur la légitimité de l'enseignement de la grammaire lors de l'apprentissage de la langue et plusieurs avis s'expriment à ce propos¹⁴. Par exemple, Curti propose la substitution des «vieilles» grammaires abstraites par des grammaires élaborées sur la base de la méthode intuitive, donc sur le modèle de celle que lui-même a écrit en 1873 (*Gramaticchetta popolare con nuova ordinatura sui bisogni dell'istruzione del popolo*). Son ouvrage de grammaire est du reste accueilli de façon positive par beaucoup d'enseignants. Son contenu est présenté comme une grammaire qui «ne fait plus dresser les cheveux sur la tête aux enfants. Et cela est un grand mérite» (Sandrini, dans l'ESI, 25.09.1875, p. 19). Curti propose une grammaire qui vise à accompagner l'élève à exprimer ses pensées et à introduire l'enseignement de notions grammaticales de façon progressive en partant des savoirs connus par l'enfant. L'enseignant italien exilé au Tessin, **Giuseppe Sandrini** (1800 -1885), est d'un tout autre avis. Il estime qu'il faut proscrire la grammaire dans l'enseignement des écoles primaires. Pour Sandrini, la méthode à suivre lors de l'enseignement de la langue devrait se baser sur l'apprentissage des com-

posantes suivantes: l'expression orale, la lecture et l'écriture (Sandrini, dans l'ESI, 25.09.1875, p. 19). L'apprentissage simultané de la lecture et de l'écriture est d'ailleurs conseillé et valorisé dans tous les ouvrages scolaires qu'il publie entre les années 1850 et 1877. Les livres de Sandrini sont reconnus par l'autorité scolaire tessinoise qui, du reste, les prescrit comme moyens d'enseignement pour les écoles primaires¹⁵. Les échanges nourris qui ont lieu dans la presse finissent par se transformer en une controverse qui va au de-là des questions en lien avec l'apprentissage de la langue mais qui englobent des réflexions plus générales en rapport avec le système d'instruction publique. Curti résume la relation entre langue et formation globale de l'individu de la manière suivante:

—
La politique et la pédagogie sont dans un lien d'influence mutuelle. C'est pourquoi aussi le fondateur et grand maître de la pédagogie populaire moderne, notre Pestalozzi, a toujours eu en vue la nécessité politique et sociale. [...] En effet, qu'est-ce que le langage sinon l'expression de la pensée ? Donc les idées, pour l'enfant, ne peuvent partir que du concret, de l'objet réel et clairement perçu. Il ne peut y avoir de langage ordonné sans ordre d'idées, ni d'idées claires sans vision claire de l'objet. (Curti dans l'ESI 01.01.1874)¹⁶
 —

De la réforme de l'enseignement de la langue, on passe ainsi à la réforme de l'enseignement primaire. Cette dynamique est rendue visible par un écrit publié en 1877 (*Del movimento dell'istruzione popolare nel Cantone Ticino (1873-1877) e dei sui risultati riflessi dal Dr. Luigi Colombi*) par le docteur en droit et politicien tessinois

¹⁴A ce propos de l'histoire de l'enseignement de la grammaire voir la belle étude de Darne-Xu (2018).

¹⁵A ce propos, pour un approfondissement sur la question, nous nous permettons de renvoyer à la lecture de Masoni (2019).

¹⁶A ce propos, Curti publie également une brochure en 1877.

Les plus célèbres préceptes éducatifs énoncés dans *Emile* ou de *De l'éducation* sont réunis dans ce frontispice de l'édition de 1782 gravé par Robert Delaunay le jeune (1749-1814) d'après un dessin de Charles-Nicolas Cochin le jeune (1715-1790).

Sous le regard paternel de Rousseau, une mère donne le sein à son nourrisson, un bébé peut remuer à son aise sans être emmailloté; les enfants courent librement dans ces lieux champêtres, sans avoir à étudier des notions abstraites dans les livres. Au fond, pour avoir un corps actif et fort, l'un apprend à nager. Devant, à droite, un garçon essaie d'utiliser un levier. Derrière, le précepteur apprend à *Emile* la manière de s'orienter dans la forêt grâce au soleil. À gauche, il enseigne un métier manuel à l'adolescent, ici la menuiserie.



Luigi Colombi (1851- 1927). Colombi commence par souligner les possibilités offertes par la méthode intuitive afin de réformer l'instruction publique. Le changement doit passer en premier lieu par celui de l'enseignement de la langue (Colombi, 1877, p.5). Du reste, Colombi salue les œuvres et les initiatives de Curti en faveur de l'introduction et de la diffusion de la méthode intuitive au sein des écoles tessinoises. Dans ce que préconise Curti, Colombi voit clairement la mise en œuvre d'un principe pestalozzien par le biais de la méthode socratique (Colombi, 1877, p.12). L'analyse qu'il propose de cette façon d'enseigner évoque implicitement les principes que Rousseau avait mis en avant dans l'Émile ou de l'Éducation (1762). Colombi affirme en effet que grâce à cette méthode...

...l'enfant n'est jamais chargé passivement de discipline, mais tout ce qu'il fait est le produit de toute son activité. [...] Avec cette méthode on dirait presque que l'enseignant ne fait que diriger, et n'enseigne pas (au sens vulgaire du terme), alors que l'élève fait tout progressivement par lui-même. (Colombi, 1877, pp.12-13)

Cette méthode est ainsi décrite en tant qu'...

...une série ordonnée de processus didactiques qui mettent l'élève dans l'heureuse condition de pouvoir trouver ses propres notions par lui-même, de travailler sa propre force, de sorte que tout ce qu'il trouve devient la propriété de son esprit ; et le sentiment d'avoir agi avec le travail de sa force a un impact prodigieux sur son entreprise et renforce le courage pour de nouvelles conquêtes (Colombi, 1877, p.13)

Après avoir formulé ces réflexions théoriques, Colombi propose une

« radiographie » de la grammaire écrite par Curti. Il effectue une analyse détaillée des trois parties dont l'ouvrage est composé. Afin de légitimer l'œuvre de Curti, Colombi effectue une mise en perspective avec ce qui est proposé dans d'autres cantons suisses. De fait, Colombi effectue une analyse assez minutieuse des transferts culturels en lien avec les méthodes employées pour apprendre les langues maternelles dans les différentes régions linguistiques de la Suisse. Il se focalise surtout sur la comparaison de la grammaire de Curti avec la méthode d'enseignement de la langue proposée dans le canton de Zurich par J. Staub (Colombi, 1877, p.26). La multitude de similitudes résultant de cette étude comparative l'amène même à émettre l'hypothèse que la méthode suisse allemande est le fruit d'emprunts faits à la tessinoise.

La réception positive du travail de Staub au niveau national permet ainsi à Colombi de légitimer, encore une fois, l'envergure de l'œuvre de Curti.

Comme expliqué précédemment, la controverse autour de l'enseignement de la langue se transforme en un débat plus global. L'analyse du discours de l'opinion publique tessinoise des vingt dernières années du 19^e siècle permet de mettre en évidence le besoin ressenti de réformer les programmes scolaires, jugés peu conformes aux fonctions que l'école publique est idéalement appelée à remplir. Lors d'une conférence tenue à Bellinzona en 1888, l'avocat et politicien tessinois **Brenno Bertoni** (1860-1945) partage son point de vue sur la nécessité de réformer l'enseignement primaire (Bertoni, 1888). Dans sa réflexion, Bertoni éprouve le désir de rapprocher l'école primaire du monde pratique et cela en préconisant un équilibre entre les trois formes de l'éducation, à savoir : formes physique, morale et intellectuelle. Ses remarques révèlent l'importance de proposer une école plus en adéquation avec les besoins sociaux,

économiques et culturels du contexte dans lequel elle s'insère. L'éducation devrait être...

...une éducation de l'œil, de la main, et aussi de l'esprit, par laquelle les aptitudes se développent, l'enfant prend goût à sa tâche, il est rendu capable de se plier sans effort au travail des matériaux et d'apprendre rapidement un métier ou un art. (Bertoni, 1888, p. 4)

Dans les propositions de réforme avancées par Bertoni, on retrouve ainsi implicitement une partie des principes pédagogiques chers à Pestalozzi.

Le débat qui caractérise ce processus réformateur ne traverse pas seulement

le Tessin et la Suisse¹⁷, mais concerne plus généralement les systèmes scolaires occidentaux. Parmi les facteurs qui ont un impact sur cette dynamique, on peut mentionner l'émergence **d'États enseignants**, la généralisation de la scolarisation et le passage à un public scolaire de masse de plus en plus hétérogène, la critique de l'efficacité du système éducatif public et la nécessité de son adéquation aux exigences imposées par les nouvelles valeurs démocratiques (Hofstetter, Schneuwly & Criblez, 2007, p. 323).

¹⁷Dans cette dynamique, au cours de la dernière décennie du 19^e siècle, plusieurs nouveaux programmes scolaires ont été proposés en Suisse, au sein desquels on retrouve des traces des réflexions et propositions faites par ce mouvement général de réforme.

Image tirée de Pellegrini Manolo (2019).

La nascita del cantone Ticino. Ceto dirigente e mutamento politico.

Locarno: Armando Dadò editore.



TESSINCERTAIN...

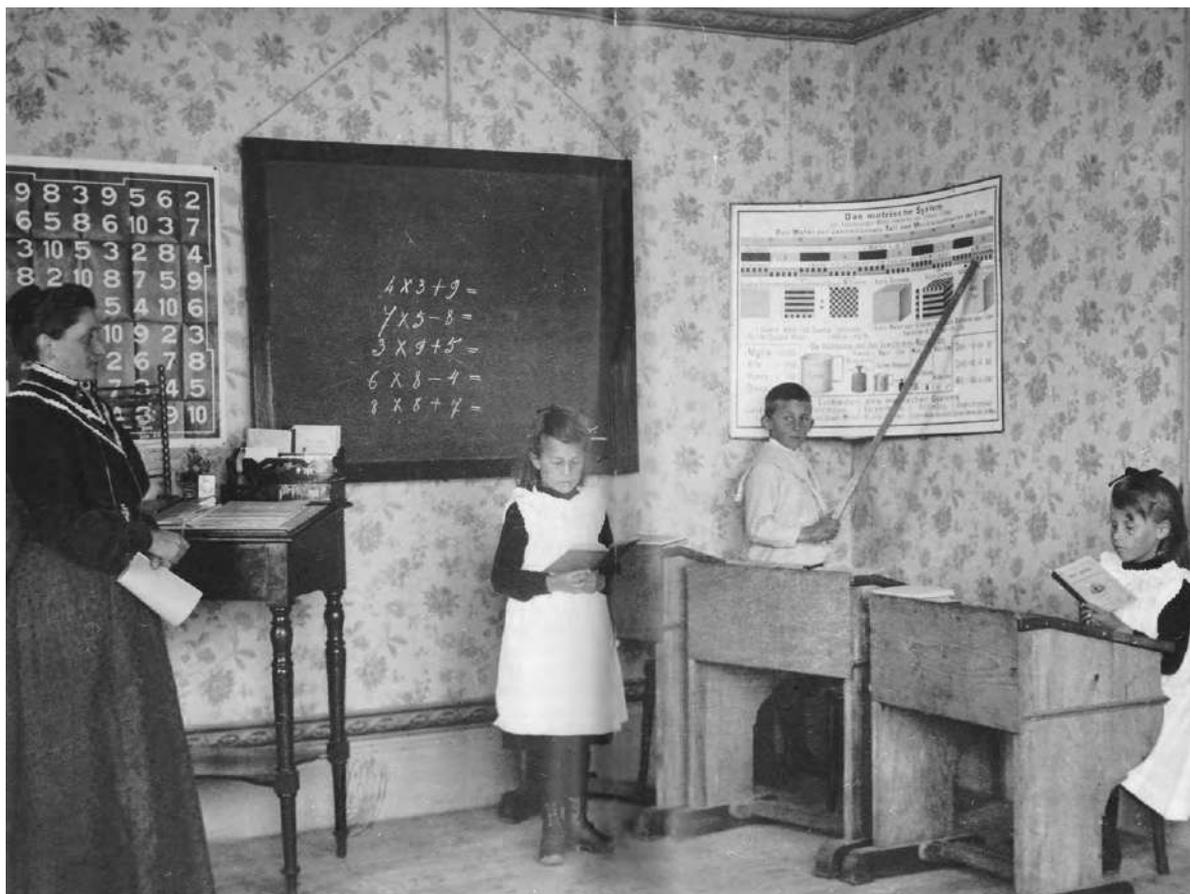
« Le Tessin est une province sans en être une, ce qui peut être à la fois un bien et un mal. La province, si elle a conscience d'en être une, regarde à sa capitale, et ce faisant, trouve son ancre de salut. Peut-être faut-il enseigner au Tessin cette notion de province, plutôt que de chercher, comme on dit, à le « déprovincialiser ». Quant à la capitale (culturelle) du Tessin, quelle sera-t-elle ? L'Italie, ou de façon plus restreinte Milan ? Ou quelque autre ville ?

Le thème du discours ici se fait long et complexe, et ne peut se résoudre dans l'espace d'un article. »

Mario Agliati, *Le Tessin des Tessinois*, 1961, op. cit.

La lente officialisation de la méthode intuitive

L'analyse croisée de la presse et des programmes scolaires tessinois entre les années 1870 et 1899 met en évidence le long parcours d'officialisation et notamment d'application de la méthode intuitive. On peut émettre l'hypothèse que cette dynamique a été déterminée par trois facteurs, à savoir la résistance au changement de la part des enseignants, leur manque de formation et, au final, les questions de politique éducative.



Les observations formulées par Bertoni dans son discours de 1888 permettent de valider les deux premières raisons. A propos de la formation des enseignants et de leurs pratiques, l'intellectuel et politicien tessinois affirme que...

...maintenant, je devrais dire quelque chose sur la nécessité de faire disparaître les méthodes archaïques encore en usage dans nos écoles, mais je pense pouvoir m'en dispenser, car si de vrais

pédagogues modernes étaient placés à la direction des écoles normales, le lendemain les apprentis enseignants pourraient commencer à apprendre ce qu'est la méthode intuitive et à l'appliquer, [méthode] qui a été prêchée pendant de nombreuses années. (Bertoni, 1888, p. 9)

En ce qui concerne le troisième élément (le facteur politique), comme évoqué dans les pages situant le contexte, au

cours de ces mêmes années le Tessin est marqué par les tensions politiques entre les libéraux et les conservateurs. Au pouvoir depuis 1875, ces derniers ont essayé de réformer les programmes précédemment validés par leurs opposants. Il est donc possible de se questionner sur la volonté des autorités scolaires du moment d'intégrer aux nouveaux programmes une méthode d'enseignement promue par des personnes liées au parti politique adverse. La méthode intuitive, en effet, est proposée seulement implicitement dans le nouveau programme pour les écoles primaires de 1879 («pour l'apprentissage de la langue sont présentés aux élèves des exercices d'énumération autour des choses et de personnes qui les entourent»). Cette méthode est toutefois reconnue, toujours implicitement, par l'adoption en 1884 de la grammaire écrite par Curti.

De fait, la méthode intuitive est officialisée seulement à la fin du 19^e siècle, après le passage à un système politique proportionnel qui permet d'apaiser un peu les tensions politiques (1892). C'est en effet par le biais du nouveau programme pour les écoles primaires promulgué en 1894 que l'utilisation de la méthode intuitive est généralisée au sein du système scolaire tessinois. Ce programme s'inscrit dans la dynamique de renouveau général visant l'école publique européenne dès la fin du 19^e siècle. Il est présenté au public comme un porte-étendard «d'une réforme radicale» des écoles primaires (**Compte rendu du Département de l'Éducation publique, 1894**). L'avant-propos du programme porte sur la méthode pédagogique utilisée et les implications qu'elle a à la fois sur les différentes disciplines et sur leur relation intrinsèque. La pierre angulaire de ce programme de 1894 est bien entendu la méthode intuitive. Les trois points essentiels sur lesquels elle repose sont définis comme suit :

- a. suivre la méthode de la mère, qui utilise le langage pour développer l'esprit de l'enfant en l'illustrant de bonnes pensées et de connaissances réelles, et pour former le cœur en lui insufflant des sentiments vertueux. C'est pourquoi l'enseignement de la langue italienne s'étend sur un vaste domaine [...] en l'utilisant comme moyen suprême de formation de la culture et du caractère.
L'enseignement des langues est donc basé sur des cours pratiques [...]
- b. préparer l'enfant à la vie pratique et lui donner ainsi une connaissance suffisante et concrète du monde dans lequel il vit [...]
- c. partir du connu pour arriver à l'inconnu [...] (Programme pour les écoles primaires, 1894)

Un autre changement apporté par le nouveau programme, conséquence directe de l'application de la méthode intuitive, est l'ouverture à un plus grand enseignement interdisciplinaire. Autre nouveauté : l'introduction de la pratique du jardin et des promenades scolaires comme support didactique pour l'enseignement interdisciplinaire. Ce document et notamment les choix pédagogiques sur lesquels il est fondé sont accueillis positivement dans la presse. Dans un article publié dans l'ESI, l'enseignant Carlo Tarilli traduit ainsi certains ressentis :

—
J'ai lu avec grand plaisir dans les journaux de notre canton que la commission cantonale des études a décidé d'adopter la méthode intuitive comme base de l'enseignement dans nos écoles populaires. La lecture de cette décision a tiré de mon cœur un profond esprit de satisfaction et de mes lèvres un retentissant : Enfin ! En effet, alors que dans les Cantons Confédérés la



TESSINDESTRUCTIBLE...

En 1921, Francesco Chiesa, désigné par le Conseil fédéral, représenta la Suisse aux fêtes organisées à Rome en l'honneur du six-centième anniversaire de la mort de Dante Alighieri. Il y prononça ces mots :

« Pour les Suisses italiens, Dante est l'honneur de cette civilisation, qui est la nôtre, dont la présence est nécessaire à l'harmonie de notre petite – et grande – famille confédérée. C'est lui qui ennoblit et consacra pour les siècles cette langue qui résonne, aimée et respectée, à l'intérieur des confins helvétiques, et que nous voulons maintenir intacte, parce qu'elle est le signe de notre indestructible italianité. »

Cité par Henri de Ziegler, in introduction des Contes tessinois de F. Chiesa, Lausanne, 1924, éd. La Concorde.

.....
Scene on the Tessin,
at Monte Piotino (1834).
Auteurs: William Henry Bartlett
[William A.]
.....
▼

méthode intuitive de Pestalozzi est reconnue depuis de nombreuses années comme la plus adéquate et la plus efficace pour le développement intellectuel des enfants, la plus adaptée au processus naturel de la pensée et donc la plus simple et la plus pratique dans son application, – dans notre canton, elle est restée et reste encore à l'état de vœu pieux pour tous ceux (malheureusement peu nombreux) qui s'intéressent à l'éducation populaire avec une intelligence aimante et un esprit sincère, dégagé des brumes du fanatisme politique et religieux et de l'envie personnelle. [...] N'hésitons pas, et ne laissons pas une résolution prévoyante, louable et si nécessaire au progrès de l'éducation, à l'état de démonstration théorique. (ESI, 15.11.1894)

Ainsi, force est de constater qu'entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle, la méthode intuitive préconisée par Pestalozzi trouve enfin officiellement sa place au sein des écoles primaires tessinoises.

Giorgia Masoni



Presse et école tessinoises

voir document en pages 40 à 42

Propos conclusifs

Dans *Les Confessions* (1782), Jean-Jacques Rousseau déclarait : « Je ne sais rien voir de ce que je vois ; je ne vois bien que ce que je me rappelle, et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs ». N'en est-il pas de même avec les acteurs de l'éducation et surtout les autorités scolaires au cours du 19^e siècle ?



▲
Pestalozzi, statue de Paul Roth.
Pavillon de l'enseignement primaire,
Exposition nationale suisse de Zurich (1939)

En effet, lorsque Pestalozzi, alors résident d'Yverdon, souhaitait généraliser sa méthode au sein de l'instruction publique vaudoise, les autorités cantonales d'alors se montraient critiques et timorées bien que notre pédagogue soit d'ores et déjà reconnu au-delà des frontières suisses. Comme le montre cette Histoire de l'école tessinoise si judicieusement et pertinemment retissée par Giorgia Masoni, les contemporains sont souvent sourds et aveugles face à la nouveauté pédagogique. Il faut un temps de latence, l'apparition de souvenirs, la (re)découverte d'écrits et la pérennité des questions vives en éducation pour que certaines propositions pédagogiques refassent surface des décennies plus tard. Certes, nul n'est prophète en son pays, mais il est heureux de constater que la pensée de Pestalozzi ait survécu aux affres, aux remous politiques et aux débats pédagogiques pour être réinterprétée et réintroduite par le biais de la généralisation de la méthode intuitive à la fin du 19^e siècle dans l'école tessinoise, mais

également dans d'autres systèmes scolaires en Suisse, en Italie ou ailleurs dans le monde.

Ce numéro des *Cahiers Pestalozzi*, comme le précédent, démontre bien que les idées, les méthodes et les propositions pédagogiques traversent le

temps et l'espace véhiculées par des Hommes investis par la mission d'éduquer et d'instruire. Même si les finalités implicites ou explicites ou leurs motivations varient, le but est souvent de permettre à chaque individu de progresser ou du moins d'acquérir une capacité à vivre en adéquation dans la société du moment.

En étudiant ce qui s'est passé au Tessin, Giorgia Masoni apporte un autre regard sur la circulation des principes et de la méthode de Pestalozzi. En effet, souvent il est question de leur réception dans les aires linguistiques francophone et germanophone. En faisant ainsi une incursion dans les régions italophones du sud des Alpes, l'historienne fait une démonstration de plus de l'étendue des transferts culturels des savoirs pédagogiques. Elle nous emmène aussi jusqu'à l'aube du 20^e siècle annonçant un vent de réformes qui se concrétise par l'adoption de la méthode intuitive. Si on en croit Ferdinand Buisson, la méthode intuitive est non seulement une éducation des sens et par les sens (*Anschauung* chez Pestalozzi), mais une forme de mise «en exercice» des sens dans des situations permettant à l'enfant de développer son jugement: voir devient observer; entendre devient écouter; etc. et l'enfant ne subit plus alors les sensations, mais il les utilise et les dirige pour comparer, analyser, mesurer, distinguer, etc. en développant ainsi ses facultés intellectuelles. Si Pestalozzi a proposé les premières mises en pratique de l'enseignement intuitif, les expérimentateurs de la fin du 19^e siècle reprendront les principes qui sont ceux d'inscrire les leçons dans l'environnement proche de l'enfant, de proposer des connaissances répondant à ses besoins, de graduer les apprentissages en tenant compte d'une progression adaptée à son développement et cela, en créant des dispositifs tels que la «leçon de chose».

Ainsi, ne pourrions-nous donc pas légi-

timent prétendre que l'enseignement intuitif tel qu'il est réinterprété à l'aube du 20^e siècle annonce le mouvement de l'Éducation nouvelle et les doctrines et pratiques de ses pédagogues tels Montessori, Ferrière ou Boschetti-Alberti ?

Sylviane Tinembart



TESSINSPIRÉ...

« L'émigration vers l'Italie, la Lombardie, la Toscane et aussi vers Rome – qu'on y enlève tous les apports des Tessinois, des maîtres comme les Maderno, les Fontana, les Borromini, ou des artisans obscurs qui contribuèrent à édifier Saint-Pierre, le Latran et cent autres édifices, et il resterait bien peu de la Rome familière à tous ses visiteurs – cette émigration a donné

et gardé au Tessin un visage italien, romain même. Ces artistes, revenus dans leur patrie, se sont plu à répéter ici en petit ce qu'ils avaient créé là-bas en grand. »

Don M. Signorelli, Le Tessin des Tessinois, 1961, op. cité.



Bibliographie

- *L'Ape. Giornale pedagogico didattico*. Lugano : Cortesi, 1882-1885.
- Bertoni, B. (1888). *Sulla riforma dell'insegnamento primario. Pubblica conferenza tenuta in Bellinzona il giorno 25 novembre 1888*. Bellinzona: Colombi.
- Boschetti Alberti, Maria (1917, rééd. 1951) *Il diario di Muzzano*. Brescia: La Scuola Editrice.
- Boschetti Alberti, Maria (1928). *L'école sereine d'Agno*. Genève: Société générale d'imprimerie.
- *Bullettino ufficiale della Repubblica e cantone del Ticino*.
- Cairolì, G. (1986). *Libri di scuola ticinesi 1880-1930: aspetti e problemi di una regione in un genere letterario particolare*. Mémoire de Licence.
- Ceschi, R. (2005⁵). *Ottocento ticinese. La costruzione di un cantone*. Locarno: A. Dadò.
- Colombi, L. (1877). *Del movimento dell'istruzione popolare nel Cantone Ticino (1873-1877) e dei suoi risultati riflessi del dr. Luigi Colombi*. Bellinzona: Colombi.
- *Conto-reso del Consiglio di Stato della Repubblica e Cantone del Ticino*.
- Criblez, L. (2016). Il sistema educativo svizzero. Evoluzione storica nel XIX e XX secolo. *Annali di storia dell'educazione e delle istituzioni scolastiche*, 23, 124-146.
- Criblez, L. (1999). L'article sur la formation dans la Constitution fédérale du 29 mai 1874. In Hofstetter, R. et al. *Une école pour la démocratie: naissance et développement de l'école primaire publique en Suisse au 19^e siècle*. Bern: Peter Lang.
- [Curti, G.] (1884). *La pratica del metodo intuitivo e la superiorità di questo metodo. Lettere di un pestalozziano ad un amico maestro*. Lugano: Tipografia Cortesi.
- Curti, G. (1881). *Insegnamento naturale della lingua, diviso in tre parti: 1. La lingua nell'espressione naturale del pensiero (intuizione, sintassi naturale); 2. La lingua nelle sue parti organiche (regole e loro applicazione per via pratica); 3. La lingua nel discorso (composizione, con esempi di buoni scrittori in ogni tempo, compresi i recenti di lingua parlata). Opera istituita sui principi pestalozziani e sui conseguenti portati della moderna pedagogia con corrispondenti esercizi pratici ad ogni passo, del professore Giuseppe Curti*. Lugano: Tipografia Veladini.
- Curti, G. (1876). *Pestalozzi, notizie della sua vita e delle sue opere letterarie, de' suoi principj e della loro applicazione nella istruzione del popolo di G. Curti*. Seconda edizione. Bellinzona: Colombi.
- Curti, G. (1876). *Donne della Svizzera. Fiori nazionali di virtù femminile a dilettevole istruzione e insieme ad educazione del sentimento morale e patrio per le scuole e per le famiglie*. Bellinzona: Colombi.
- Curti, G. (1874). *Nuovi racconti per le scuole popolari poggiati sul vero e diretti allo sviluppo delle idee utili, civili e morali proposti da un amico dell'educazione del popolo*. Lugano: Ajani e Berra.
- Curti, G. (1874). *Sulla riforma dell'istruzione del popolo del prof. G. Curti*. Seconda edizione riveduta dall'autore. Bellinzona: Colombi.
- Curti, G. (1873). *Grammatichetta popolare con nuova ordinatura sui bisogni dell'istruzione del popolo. Con esercizi preparati ad ogni passo, per comodo dei docenti e degli allievi del prof. G. Curti*. Lugano: Tipografia Veledini.
- Curti, G. (1873). *Guida pei maestri nell'avviamento elementare al pensare ed esporre i propri concetti parlando e scrivendo coll'uso del manualetto detto Grammatichetta popolare con nuova ordinatura del prof. G. Curti*. Lugano: Tipografia Veladini.
- Curti, G. (1866). *Racconti Ticinesi della vita di celebri artisti e altri uomini e donne notevoli su diverse memorie, non prima raccolte in complemento della Storia patria*. Bellinzona: Colombi.
- Curti, G. (1861). *Corso fondamentale pratico-teorico. Di lingua tedesca con apposite esercizi progressivi e*

- *metodiche indicazioni dei lavori da eseguirsi mano mano sopra le regole a comood dei docenti e dei discenti. Opera diretta a facilitare il pubblico insegnamento e lo studio privato della lingua per G. Curti.* Lugano: Tipografia Veladini.

Conto-reso del Consiglio di Stato della Repubblica e Cantone del Ticino.

- Darne-Xu, A. (2018). *Enseigner la grammaire pour développer l'expression de la pensée ? Eléments d'histoire de la grammaire scolaire en Suisse romande (1830-1990)*, Thèse de doctorat, Université de Genève.

L'Educatore della Svizzera italiana. Giornale pubblicato per cura della Società degli amici dell'educazione del popolo.

- Ferrière, Adolphe (1983). *Le grand cœur maternel de Pestalozzi.* Yverdon-les-Bains: Editions du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi.

Foglio ufficiale del Cantone Ticino.

Fontaine, A. (2015). *Aux heures suisses de l'École républicaine. Un siècle de transferts culturels et de déclinaisons pédagogiques dans l'espace franco-romand.* Paris: Demopolis.

- Fornara, L. (2015). Dal diritto all'istruzione alla professione di insegnante. In Valsangiacomo, N., Marcacci, M. (dir.) *Per tutti e per ciascuno. La scuola pubblica nel Cantone Ticino dall'Ottocento ai giorni nostri.* Locarno: Armando Dadò editore, 205-223.

Ghiringhelli, A. (2015²). *Il Ticino nello Stato federale (1848-1890).* In Ceschi, R. (dir.) *Storia del Cantone Ticino, L'Ottocento.* Bellinzona: Stato del Cantone Ticino, 237-262.

Ghiringhelli, A. (2015²). La transizione verso la politica conoscitiva (1890-1922). In Ceschi, R. (dir.) *Storia del Cantone Ticino, L'Ottocento.* Bellinzona: Stato del Cantone Ticino, 415-432.

Ghiringhelli, A. (1988). *Il Ticino della transizione 1889-1922: verso l'affermazione del multipartismo e dei prerequisiti della democrazia conoscitiva.* Locarno: Dadò.

- Giudici, A. (2017). Una centralizzazione passata dalla porta di servizio? Il federalismo scolastico svizzero: origini, evoluzione e sfide contemporanee. In Muller, S., Giudici, A. (dir.), *Il federalismo svizzero. Attori, strutture e processi.* Locarno: Dadò, 193- 222.

Hofstetter, R. (2012). La Suisse et l'enseignement aux XIX^e-XX^e siècles. Le prototype d'une « fédération d'Etats enseignants »?. *Histoire de l'éducation*, 134, 59-80.

- Hofstetter, R., Schneuwly, B., Criblez, L. (2007). Approches empiriques de l'éducation. In Hofstetter, R., Schneuwly, B., (ed.). *Emergence des sciences de l'éducation en Suisse à la croisée de traditions académiques contrastées. Fin du 19^e - première moitié du 20^e siècle.* Bern: Peter Lang, 321-344.

- Lustenberger, W. (1999). Les examens pédagogiques des recrues, instrument de la politique scolaire de la Confédération 1830-1885. In Hofstetter, *Rita e alii, Une école pour la démocratie: naissance et développement de l'école primaire publique en Suisse au 19^e siècle.* Bern: P. Lang, 287-300.

- Marcacci, M. (2015). Alle origini della scuola pubblica ticinese. In Valsangiacomo, N., Marcacci, M. (dir.) *Per tutti e per ciascuno. La scuola pubblica nel Cantone Ticino dall'Ottocento ai giorni nostri.* Locarno: Armando Dadò editore, 23-46.

Martinetti, O. (2013). *Fare il Ticino. Economia e società tra Otto e Novecento.* Locarno: Dadò.

Masoni, G. (2019). *Rapsodia del sapere scolastico: storia del manuale e dei suoi attori nel Canton Ticino (1830-1914)* (Doctorat ès lettres). Université de Lausanne, Lausanne, Suisse.

- Masoni, G., & Tinembart, S. (2021). When Robinson Crusoe Taught Swiss Youth to Read: The Travel Writing as Child Natural Education. In E. V. Shabliy & K. Engerman (Eds.), *Writing Journeys across Cultural Borders.* Lanham, MD: Lexington Books, 135-157.

Matasci, D. (2012). Jalons pour une histoire de la circulation internationale du « modèle scolaire » suisse à la fin du XIX^e siècle. *Itinera*, 32, 177-190.

- Mena, F. (2015). Lo sviluppo del sistema scolastico (1852-1914). In Valsangiacomo, N., Marcacci, M. (dir.) *Per tutti e per ciascuno. La scuola pubblica nel Cantone Ticino dall'Ottocento ai giorni nostri.* Locarno: Armando Dadò editore, 47-93.

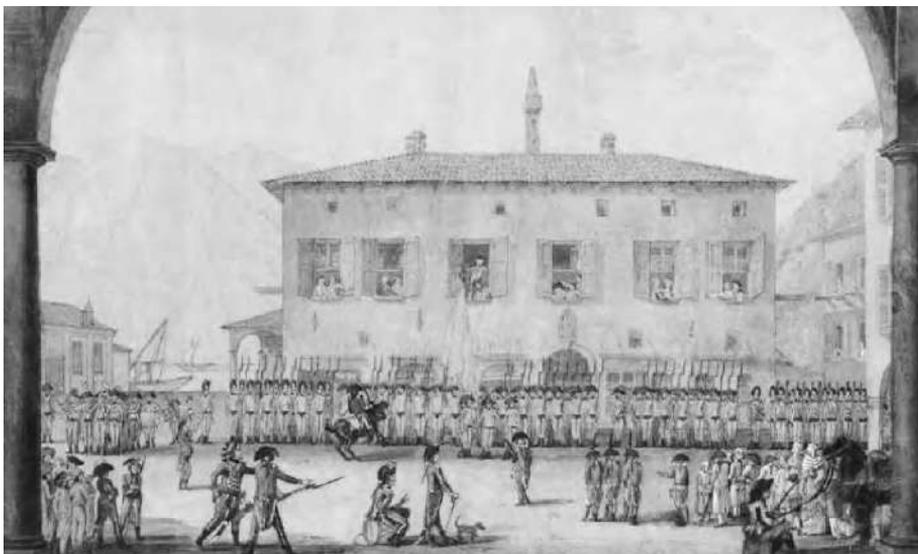
Mena, F. (2010). Per un'educazione liberale o Cattolica? Controversie sui manuali scolastici nel

- Ticino dell'Ottocento. *Archivio storico ticinese*, 147, 79-98.
- Panzera, F. (2015²). Dallo Stato sagrestano alla libertà della Chiesa (1848-1890 In Ceschi, R. (dir.) *Storia del Cantone Ticino, L'Ottocento*. Bellinzona: Stato del Cantone Ticino, 263-296.
- Pestalozzi, J.-H. (2009). *Le Chant du cygne*. Paris: Fabert. Coll. Pédagogues du monde entier.
- *Programma d'insegnamento per le scuole primarie della Repubblica e Cantone del Ticino. Adottato dal Consiglio di Stato nella seduta del 3 novembre 1894*. (1914). Bellinzona: Tipografia cantonale.
- Registri governativi, Archivio di Stato del Cantone Ticino, Fondo del Dipartimento della pubblica Educazione.
- Röhrs, Hermann (1994). Maria Montessori (1870-1952). In UNESCO, BIE, *Perspectives: revue trimestrielle d'éducation comparée vol. XXIV* (1-2), 173-188.
- Ruffieux, R. (1981). *Histoire du Canton de Fribourg*. Fribourg: Commission de Publication de l'histoire du Canton de Fribourg.
- Saltini, L. (2004). *Il Canton Ticino negli anni del Governo di Paese (1922-1935)*. Milano: Guerini e associati.
- Saltini, L. (2004). *Maria Boschetti Alberti e il mondo culturale ticinese*. Lugano: Salvioni.
- Saltini, L. (1999). La diffusione dell'attivismo pedagogico nel Canton Ticino. *Annali di storia dell'educazione e delle istituzioni scolastiche*, 6, pp. 247-278.
- Senn, D. (1994). *Bisogna amare la patria come si ama la propria madre. Nationale Erziehung in Tessiner Lesebüchern seit 1830*. Zurigo: Chronos.
- Sahlfeld, W. (2018a) Méthode Intuitive: Interregional and international circulation of a pedagogical idea (end of 19th century). *Rivista di storia dell'educazione*, 2, 59-72.
- Sahlfeld, W. (2018b) Pädagogische Kulturtransfers Italien-Tessin (1894-1936). *Rivista svizzera di scienze dell'educazione*, 49-66.
- Soëtard, Michel (1994). Joahann Heinrich Pestalozzi (1746-1827). UNESCO, BIE, *Perspectives: revue trimestrielle d'éducation comparée vol. XXIV* (1-2), 307-320.
- Tinembart, S., Wagnon, S. (2022). Les manuels scolaires, la forme scolaire et les normes disciplinaires. In S. Wagnon (Ed.), *Normes, disciplines et manuels scolaires*. Bruxelles: Peter Lang, 119-140.
- Valsangiacomo, N., Marcacci, M. (2015) (dir.). *Per tutti e per ciascuno. La scuola pubblica nel Cantone Ticino dall'Ottocento ai giorni nostri*. Locarno: Armando Dadò editore.

.....
 Image tirée de
 Pellegrini Manolo (2019).

La nascita del cantone
 Ticino. Ceto dirigente e
 mutamento politico.

Locarno:
 Armando Dadò editore.



Présentation

des autrices

Giorgia Masoni, PhD. Après avoir achevé des études en histoire et italien à l'Université de Lausanne, en réalisant un mémoire de Master portant sur la création des identités nationales, Giorgia Masoni a réalisé une thèse de doctorat dans le domaine de l'histoire de l'éducation à l'Université de Lausanne. Depuis 2019, Giorgia Masoni est chargée d'enseignement à la HEP Vaud. Au sein de l'équipe AGIRS, elle intervient dans la formation initiale sur des thématiques relevant de la gestion de la classe, des questions de genre et de l'évolution du rôle et de l'identité des enseignant-e-s. Ses recherches sont orientées vers l'histoire des savoirs scolaires, des moyens et des méthodes d'enseignements, ainsi que de leur relation avec les constructions identitaires.



Sylviane Tinembart, PhD, est professeure ordinaire et responsable de l'Unité d'enseignement et de recherche AGIRS à la Haute école pédagogique du canton de Vaud après avoir été enseignante dans les degrés primaire et secondaire durant plus de vingt ans. Ses champs d'investigation se focalisent sur les savoirs scolaires, leurs contextes d'émergence, leurs transformations, les pratiques des différent-e-s actrices-teurs en présence et les moyens d'enseignement (manuels scolaires et plans d'études) dans une perspective socio-historique. Elle assure des enseignements dans le cadre des formations de base, continues et postgrades sur des thématiques relevant

de l'histoire de l'institution scolaire et des doctrines pédagogiques, des pratiques différenciées et de la gestion de la classe.



Une école publique... entre bonne et mauvaise presse ?



La presse tessinoise du XIX^e siècle a donc été avant tout une presse politique: d'une part, elle s'appliquait à analyser les exigences institutionnelles et morales auxquelles le jeune Etat tessinois devait faire face; d'autre part, elle s'imprégnait des idées de l'époque et les soumettait à sa critique, d'où son ton nettement polémique; la violence de l'écriture exprimait le heurt des opinions et manifestait une prise de conscience de situations historiques nouvelles.

Dans un pays comme le Tessin, où les forces catholiques tenaient fermement aux prérogatives de l'Eglise sur la société civile, et où, d'un autre côté, cette société civile tendait à se libérer toujours plus des interférences confessionnelles, il était certes inévitable que ces deux conceptions de la vie communautaire finissent par s'affronter, même si cette confrontation risquait manifestement de provoquer de graves conflits. L'une des pierres d'achoppement qui suscita les polémiques les plus violentes que notre pays ait jamais connues, fut la question scolaire, et plus précisément l'orientation philosophique qu'il convenait de donner à l'institution fondamentale qu'est l'école publique.

Les conceptions des divers groupes idéologiques se heurtèrent au cours des débats législatifs, dans la propagande des partis et tout spécialement dans les journaux. Nous vîmes d'une part les catholiques intégristes revendiquer une école publique d'orientation nettement chrétienne et conforme aux exigences de la doctrine catholique romaine, et d'autre part certains tenants de l'Etat libéral concevoir celui-ci comme un Etat de droit, chargé de professer et de propager une idéologie, si bien qu'à leurs yeux les pouvoirs publics ne pouvaient rester neutres, particulièrement quand il s'agissait de l'éducation et des écoles.

Ce que l'intelligence tessinoise comptait de meilleur à cette époque s'insurgea contre cette conception de l'Etat-philosophe, qui tendait en somme à substituer à l'ancienne société médiévale à caractère religieux, une société nouvelle vaguement déiste – et on reconnaît là, mal digérée, les idées du moment.

Ces esprits vraiment éclairés – nous sommes dans la ligne que Vinet définira magistralement – estiment au contraire que l'Etat de caractère libéral, précisément parce qu'il est libéral, doit observer une stricte neutralité dans les questions mettant en cause la religion et les idées. Par conséquent, l'école publique doit être rigoureusement neutre en matière confessionnelle; elle ne doit plus être fondée sur des principes chrétiens (d'ailleurs assez vagues et tout juste capables de créer de la confusion et des malentendus), ni sur des principes spécifiquement catholiques.

Après la révolution libérale de 1890, plus personne n'a pu remettre en cause ces principes fondamentaux, à la fois laïques et libéraux, qui sont à la base de la République et du Canton du Tessin. C'est en substance la conception de Cavour : une libre Eglise dans un Etat libre, aucune interférence entre les deux pouvoirs. Ces idées semblent aujourd'hui satisfaire toutes les parties en cause.

Mais il ne faudrait pas croire que toutes les vellétés polémiques se fussent apaisées pour autant. La question était de nature à agiter les esprits, à allumer les passions, à susciter des mouvements sectaires, et c'est pourquoi les journaux furent le théâtre de polémiques partisans, mesquines et confuses, où la médisance et la trivialité parvinrent parfois à rejeter dans l'ombre les données réelles du problème ; les polémiques de ce genre durèrent encore il y a vingt ou trente ans, et il arrive malheureusement qu'elles renaissent encore aujourd'hui, héritage inéluctable d'un moment historique qui joua un rôle essentiel dans notre pays.

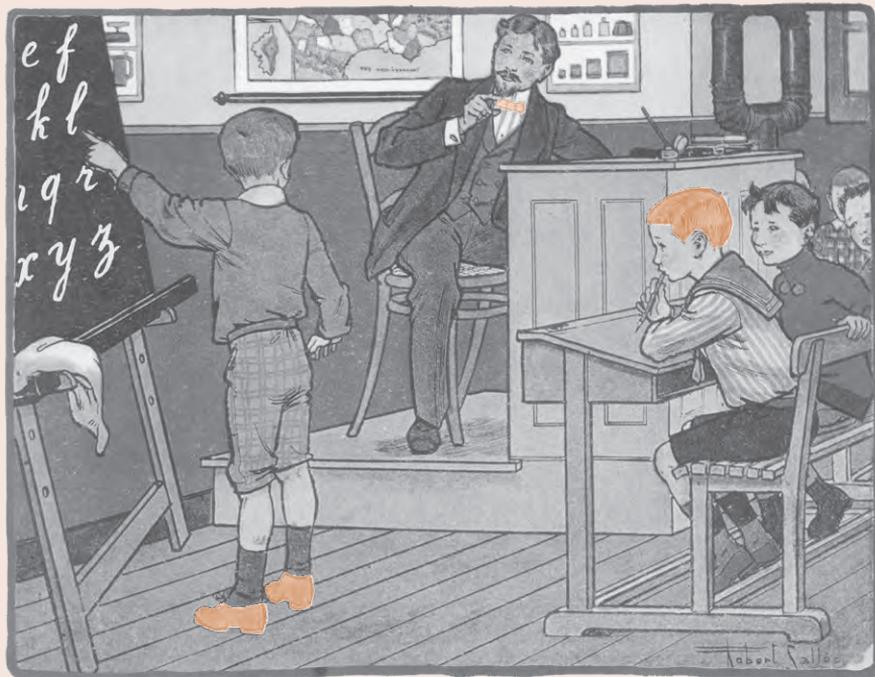
La question plus spécifique de l'orientation à donner à l'école publique tessinoise a tout récemment fait l'objet de nouveaux débats, quand notre Grand Conseil eut à s'occuper de la nouvelle organisation scolaire. En assemblée législative et surtout dans les journaux de partis, on a vu remonter à la surface certaines vellétés des catholiques de droite dont on aurait pu espérer qu'elles étaient définitivement assoupies.

Pierre Tanzi,

Le Tessin des Tessinois,
Cahiers de la Renaissance vaudoise N° XL,
Lausanne, 1961.



In Vivo ! Une visite de classe...



La visite de classe décrite ci-après par Curti en 1887 et publiée dans *l'Educatore della Svizzera italiana*, est intéressante à plus d'un titre. En effet, d'une part les ouvrages de références utilisés par le maître observé sont les propres ouvrages de Curti qui s'inspirent des préceptes et principes de Pestalozzi. D'autre part, la méthode intuitive est mise en acte lors du questionnement adressé aux élèves pour étudier les premiers principes de la grammaire concernant l'étude des noms communs et de leur pluriel.

L'école de la vie ou méthode d'enseignement dans les écoles du peuple (Curti, 1887)

Au début de l'année scolaire, l'occasion m'a amené dans l'école d'un maître avisé qui était mon ami, alors qu'il s'appropriait à instruire avec le nouveau *Manuel d'Enseignement Naturel* prescrit pour les écoles populaires. Cet enseignant avait étudié et médité avec soin le « Guide des Maîtres », qui, tout en donnant les principes nécessaires à l'usage du nouveau Manuel, propose une idée succincte mais claire des doctrines modernes de la pédagogie populaire et de leur incomparable supériorité sur ces amalgames d'abstractions issues d'un temps où les écoles populaires n'existaient pas – création des temps modernes – et par conséquent impropres à l'éducation des enfants du peuple.

J'étais curieux de voir comment cet enseignant allait orienter son enseignement avec ce nouveau livre qu'il avait en main. Et voici comment il a procédé, ce dont je ne pouvais qu'exprimer mon entière satisfaction :

(Son école était composée d'enfants dont le plus âgé ne dépassait pas l'âge de 10-11 ans.)

Il appela ces petits enfants qui pouvaient à peine écrire des mots entiers sur les pupitres, et les plaça devant lui en demi-cercle, debout, leur livre à la main.

Ici, il leur a posé cette question : Dites-moi un peu, les enfants : connaissez-vous une seule personne ? Une seule bête ? Une seule plante ? Une seule chose ?

Euh euh ! (les enfants ont tous répondu avec enthousiasme) nous en connaissons tellement ! On ne sait même pas comment tous les dire !

Maitre. Et par qui ont été faites toutes les choses que vous voyez ?

Enfants. Dieu les a créées.

M. et l'homme n'a rien fait ?

E. Oh oui, beaucoup et beaucoup de choses sont faites par l'homme.

M. Eh bien écoutez ! Les choses créées par Dieu sont appelées les *œuvres de la Création ou de la Nature* ; et les choses faites par l'homme sont appelées *œuvres d'art ou de l'ingéniosité humaine*. Or, tout ce que nous voyons autour de nous, nous devons le considérer comme un grand livre ou un grand miroir, dans lequel sont placées devant nous les œuvres merveilleuses de la sagesse et de la bonté divines et de l'ingéniosité humaine ; ou en d'autres termes, les *œuvres de la Nature et les œuvres de l'Art*. Les *œuvres de la Création* à savoir de la *Nature* sont : dans le ciel : le soleil, la lune, les étoiles ; sur terre : l'air, l'eau et l'immense variété des bêtes et des plantes. Les *œuvres d'art ou de l'ingéniosité humaine* sont : les maisons, les églises, les routes, les ponts et l'immense variété de choses faites par l'homme. – Dites-moi un peu, les enfants : Toute cette grande multitude de choses, pensez-vous les voir toutes distribuées en bon ordre, ou les voyez-vous si confuses ?

E. Il nous semble qu'ils sont tous confondus les uns avec les autres.

M. Eh bien, apprenez de votre livre que dans toutes les choses qui paraissent à nos yeux et à notre esprit comme une confusion de l'une à l'autre, en toutes il y a un ordre parfait. Je commencerai par vous dire que tout ce que nous voyons autour de nous est divisé en quatre grandes divisions ou classes ou catégories, qui sont : les *personnes*, les *bêtes*, les *végétaux*, les *choses*.

Un enfant. Monsieur le Maître, je comprends très bien ce que sont les personnes, les bêtes et les choses ; mais que sont les *végétaux* ?

M. Ouvre ton livre et lit, au début, la colonne qui en en-tête a le titre « végétaux » !

Enfant (lit). *Végétaux* : le prunier, la noyer, le champignon, etc.

M. Tu vois ? Tous ces objets qui surgissent et poussent à partir de la terre, tels que : les plantes ligneuses, les herbes, les moisissures, les champignons, sont tous végétaux. - Maintenant répétez tous ensemble, d'une voix claire, le nom des quatre divisions que je vous ai dit !

E. Personnes, bêtes, végétaux, choses.

M. Eh bien ! Maintenant lisez dans votre livre, un par un ! Et chacun ne lira qu'un seul nom, et dira, de son propre gré, *au singulier et au pluriel* ce qu'il a lu. (Les enfants lisent.)

1° enfant. Le père, les pères.

M. Ce n'est pas assez ! Il faut dire, au singulier et au pluriel, ce qu'est le père !

1° enfant. Le père est une personne ; les pères sont des personnes.

2° enf. Le chien est une bête ; les chiens sont des bêtes.

3° enf. Le prunier est un végétal ; les pruniers sont des végétaux.

4° enf. La montagne est une chose ; les montagnes sont des choses.

5° enf. Le frère est une personne ; les frères sont des personnes.

6° enf. Le cheval est une bête ; les chevaux sont des bêtes.

7° enf. La noix est un végétal ; les noix sont des végétaux.

8° enf. Le lac est une chose ; les lacs sont des choses.

9° enf. Le libraire est une personne ; les libraires sont des personnes.

10° enf. Le poisson est une bête ; les poissons sont des bêtes.

11° enf. Le champignon est un végétal ; les champignons sont des végétaux.

12° enf. Le mur est une chose ; les murs sont des choses.

Au cours de cet exercice, le maître pris soin de corriger là où l'expression n'était pas assez claire et précise.

Puis il a dit aux élèves : « Je suis content de votre épreuve. Maintenant, retournez à vos pupitres et écrivez, du mieux que vous pouvez, ce que vous avez exprimé ici par vos mots. N'oubliez pas que lorsque vous écrivez une pensée, elle commence toujours par une lettre majuscule, et lorsque cette pensée est terminée, vous mettez un point. Dans cet exercice, entre le singulier et le pluriel, vous mettez un point-virgule ».

Les enfants semblaient très heureux d'avoir réalisé un travail de leur propre industrie et de leur propre compétence, puisque, dès qu'ils furent retournés aux pupitres, ils se sont immédiatement mis au travail avec un engagement et un plaisir manifestes. - Entre-temps, le maître a pu s'occuper d'autres choses.

Après que les élèves aient regagné leurs pupitres, je me suis tourné vers l'enseignant et je lui ai posé la question suivante : « Pourquoi donc, Maître, au lieu de faire asseoir les élèves à leur place pour faire l'exercice, les avez-vous appelés à se mettre debout ? »

Le maître répondit : « Pour deux raisons, Monsieur : 1° parce que l'homme qui parle debout semble ajouter quelque chose de plus libre et franc à son discours, et 2° pour faire bouger un peu les petits élèves, car l'expérience m'a appris que cela est bon pour la discipline scolaire, parce que les jeunes enfants, habitués à se déplacer en plein air et poussés par la nature elle-même au mouvement, s'ils sont contraints de rester de trop longues heures au même endroit, ils s'ennuient et se fatiguent, ils ne sont plus attentifs, ils perdent tout amour et désir pour leur occupation et, ce qui est encore pire, ils se sentent irrésistiblement tentés de troubler la paix et l'ordre de l'école, souvent au désespoir des pauvres enseignants.

Même le « Guide des Maîtres » conseille – et certainement avec raison – le petit mouvement que j'ai pratiqué ».

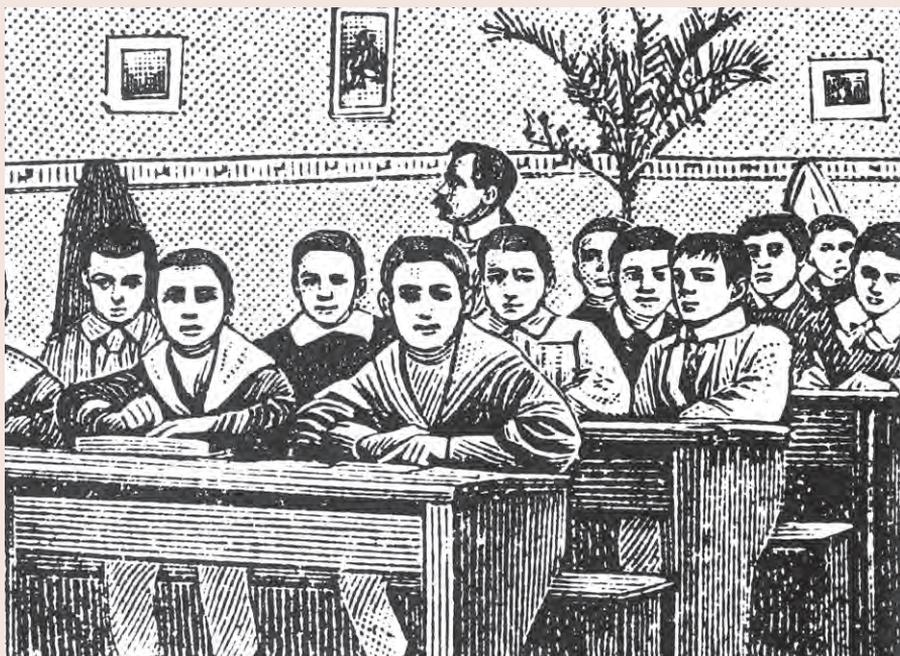
Je suis resté à l'école jusqu'à ce que les élèves aient terminé leur travail, curieux de voir comment cette entreprise, à laquelle les petits travailleurs s'étaient attelés avec une un sérieux évident, allait réussir.

Comme chacun était prêt, ils m'ont apporté l'écrit, ainsi que l'avait ordonné le maître.

Le travail était généralement bien fait pour la plupart tout simplement correct. Quelques très rares erreurs d'orthographe ou de ponctuation ont rapidement été comprises et corrigées par les élèves eux-mêmes.

J'ai félicité ces chers petits, qui se sentaient manifestement heureux de l'exécution de leur travail, et je les ai encouragés à persévérer dans cette bonne disposition dont ils étaient assurés, et je n'ai pas moins réjoui le sage enseignant de son ingénieuse décision d'étudier et d'appliquer la méthode désormais reconnue comme la plus conforme à la nature et à la raison ; satisfait, je suis parti avec la ferme intention de revenir bientôt pour avoir le plaisir de voir le développement ultérieur de cet enseignement.

Chemin faisant, je me suis dit: Voilà de quoi peut dépendre l'heureuse ou la vraie fortune d'une école! Le résultat profitable ou stérile de l'éducation des enfants du peuple! D'une éducation destinée, non pas à un vain amusement, mais à l'utilité de la vie! – Si ces petits enfants étaient conduits par l'aridité de l'étude et pour eux, à peine moins désagréable ou certainement pas sympathique d'une grammaire à l'ancienne, on ne pourrait jamais espérer le *réel bénéfice* qu'il est légitime d'attendre avec la méthode d'enseignement que l'on voit aujourd'hui, et le *profit moral* de cet encouragement qui est la condition fondamentale de tout progrès véritable?



Qui sommes-nous ?

Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi est une Fondation. Il est soutenu par l'Association des Amis du Centre Pestalozzi et la Commune d'Yverdon-les-Bains. Il est animé par un Conseil composé de 18 personnes toutes bénévoles. Il est ouvert sur rendez-vous.

Un Conseil scientifique, composé de 11 professeurs de diverses universités et Hautes écoles assiste également à titre bénévole le Conseil de Fondation en lui assurant une caution scientifique.

Nos buts :

- susciter et maintenir l'intérêt public pour Pestalozzi et son œuvre, ainsi que l'institution scolaire en général,
- promouvoir et animer la discussion scientifique sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi,
- enrichir et diffuser en langue française le savoir sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi,
- entretenir et développer les relations et les collaborations avec toute institution ayant des intérêts et des buts semblables à ceux de la Fondation, particulièrement dans les domaines de la pédagogie et de l'histoire de la pédagogie.

Nos activités :

- Mise à disposition des chercheurs, des étudiants et du public d'une abondante documentation sur et autour de Pestalozzi
- Accueil de visiteurs du monde entier, de groupes, de classes : Présentation de la vie et l'œuvre de Pestalozzi et visite de la chambre du musée.
- Réponse aux diverses demandes parvenant par Internet
- Edition de textes de et/ou sur Pestalozzi, particulièrement les écrits traduits en langue française
- Organisation de manifestations suscitant une réflexion sur l'histoire de la pédagogie et l'école
- Site mis à jour régulièrement www.centrepestalozzi.ch

Nos projets :

- Développer une animation culturelle active
- Colloque et exposition temporaire
- Créer un index pour les huit registres de correspondance (environ 8'000 lettres) accessibles sur internet
- Développer nos relations avec les institutions touristiques pour y intégrer nos offres de prestations
- Intensifier contact avec nos partenaires dans le cadre d'Héloïse
- Adapter nos moyens de communications et d'information aux technologies actuelles

Adhésion au projet d'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe Héloïse, Itinéraire des pédagogues européens

Notre Centre a adhéré à l'Association Héloïse qui va déposer sa demande de labellisation auprès de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) à Luxembourg. Cette démarche est une ouverture sur le plan européen et nécessite pour chaque site de répondre à 3 axes :

- Recherche et développement sur notre patrimoine immatériel et matériel
- Tourisme durable
- Médiation culturelle auprès du public et de la jeunesse.

Comment nous atteindre :

- Courrier postal : Centre de documentation et de recherche Pestalozzi, case postale, 1401 Yverdon-les-Bains
- Courrier par email : centre.pestalozzi@yverdon-les-bains.ch
- Site : www.centrepestalozzi.ch
- Téléphone : +41 24 423 62 60



Conseil de Fondation

Allisson Jean-Jacques
Barillet Pierre
Bettex Joëlle
Blind René
Chaubert Alain
Christe Jacintho de Mello Anne
Clavel Raemy Lucy
Hürst Jean-François, *Président*
Joseph-Addor Christine, *Secrétaire*

Keller-Richner Irène
Lassueur Sébastien
Longchamp Anne-Lise
Malcarne Marie-Rose, *Trésorière*
Meier Marie-Laure
Sandoz Corinne
Tanner Carmen
Tinembart Sylviane
Vial Jean-Louis, *Vice-président*

Conseil scientifique

Danièle Tosato-Rigo, UNIL,
présidente
Jean-François Hürst,
coprésident administratif
Pierre-Philippe Bugnard, UNIFR
Loïc Chalmel, UHA, France
Lucy Clavel Raemy,
lien avec le Conseil de Fondation

Alexandre Fontaine, Uni Vienne
Charles Magnin, UNIGE
Jean Rakovitch, Ecole Domaine du
Possible, France
Sylviane Tinembart, HEP Vaud
Daniel Tröhler, Uni Vienne
Marie Vergnon, Uni Caen

Association des Amis du Centre Pestalozzi

Jean-Louis Vial, *Président*
Joëlle Bettex, *Vice-Présidente*
Christine Joseph-Addor, *Secrétaire*

Marie-Rose Malcarne, *Trésorière*
Anne-Lise Longchamp
René Blind

Comité éditorial

Jean-Jacques Allisson
René Blind, *Rédacteur responsable*
Jean-François Hürst
Irène Keller-Richner
Sylviane Tinembart
Jean-Louis Vial

Informations ou commandes

Centre de documentation et de recherche Pestalozzi
Le Château, case postale
1401 Yverdon-les-Bains



Testaloz

Création et impression : Sprint votre imprimeur SA

Partenaires

